

# BULCOM



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Bulletin des Communes N°47 - Vendredi 19 décembre 2025

Editeur **messeiller**  
Lakeside Printhouse

## Quand l'année s'incline et que les fêtes s'invitent sous le sapin

**Cave des Lauriers**  
1879  
Jungo & Fellmann - Cressier

Visite – Dégustation – Vente directe  
**75cl.ch**  
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV



**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
**CARRE-NOIR Sàrl**

*Gérance:*  
On loue - On gère - On vend

*Fiduciaire:*  
Déclaration d'impôt - Comptabilité  
Gestion d'entreprise  
[www.carre-noir.ch](http://www.carre-noir.ch) - 032 757 66 00

**ORDIFUTÉ**  
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil  
Depuis 1999

Christian Studer      [www.ordifute.ch](http://www.ordifute.ch)  
[info@ordifute.ch](mailto:info@ordifute.ch)      032 846 13 40

*Alors que l'année touche à sa fin, toute l'équipe du Bulcom tient à remercier chaleureusement ses lectrices et lecteurs pour leur fidélité et leur précieux soutien tout au long des mois écoulés. Votre intérêt donne tout son sens à ce travail d'information de proximité. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous réjouissons déjà de vous retrouver en 2026 pour continuer à raconter, ensemble, la vie de l'Entre-deux-Lacs neuchâtelois. Joyeux Noël à toutes et à tous!*

**pharmacieplus**  
du bourg  
marin-épagnier

**pharmacieplus**  
des 3 chevrons  
cressier  
un plus pour chacun

**Votre éco-constructeur**

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)

**marti** arc jura



## AVIS OFFICIELS des communes

### CHÂTELLENIE DE THIELLE



#### FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE

Nous informons la clientèle que la déchetterie intercommunale sise à Cornaux sera fermée le **24, 25, 26 décembre 2025 (ouverture le 27 décembre 2025)**

**Ainsi que le 31 décembre 2025, 1 et 2 janvier 2026**

L'horaire habituel reprendra le **samedi 3 janvier 2026**.

### Mots codés

4	21	23	2	2	3		1	8	3		11	10	17	3		6		10
5	19		4		24	7	2	3		3	5	19	5	15	3	3	20	
18	10	2	17	7	4	8	3		8	10		3	26	3	5	21	10	
4	26	4	5	3	8	7	4	8	3		15	2	3	20		8	3	
26	3	26	3	8		4	5	7	18	19	10	3	20		12	3	2	
3	8	3		7	26	8	3		3	21	4	26		2	7	21		
20		8	19	26	4	3		19		3	20	26	8	7	17	19	5	
	1	4	26	4	3		1	8	3	20	20	3		24	10	5	4	
22		3	26	19	5	5	3		5		19		1	4	3		15	
8	7		19	5		7	8	7	15	14	5	3	3	5		7	14	
7	8	10	24		9	10	26	4	2	3		7	5	3	24	4	3	
15	3		7	4		26	4	8	7		14	10	4	20		24	3	
14		3	5	15	2	4	5		18	4	3		15		21	3	20	
	2	10		4		20	3	24	3	8		15	14	7	4	8		
8	4	16	3		7	24	5	3	20	4	3		3		7		25	
4	2		4	5		3	26	3		21	10	20		24		5	7	
24	7	10	8	3	20		3	26	10	4		19	3	4	2		2	
3	20	20	3		19	15		4	5	10	20	4	26	3		3	2	
10		3			2	3		5		24	19	8	7	2	3		19	
8	4	20	13	10	3	20		17	19		2		2		26	19	5	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
P	L	E	I	N								

Solution en page 22

### IMPRESSION

Tirage: 11'000 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

[www.bulcom.ch](http://www.bulcom.ch) - [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

**Dossier SATAC n° 122123**

Parcelle(s) et coordonnées: 7175 - Le Landeron ; 7177 - Le Landeron ; 2571946/1212140

Situation: Les Champprayés

Description de l'ouvrage: Ajout de terre de vigne

Requérant(s): Olivier Lavanchy, Lavanchy vins SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone viticole / Entrée en vigueur le 30.06.1976

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22, al. 2 LAT; Art. 97 LAGr.; Distance à la vigne

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LE LANDERON



#### AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

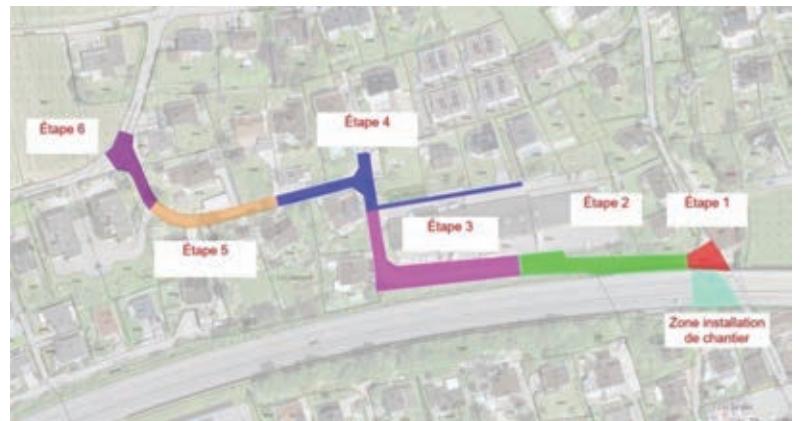
Nous vous informons que le **Chemin du Coteau** sera de nouveau ouvert à la circulation, dans les deux sens, à partir du vendredi 19 décembre 2025 jusqu'au 18 janvier 2026.

La réouverture du chantier est prévue le lundi 19 janvier 2026.

Pour toute question, veuillez contacter le service technique au 032 886 48 60.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Commune du Landeron



[www.associationtagada.ch](http://www.associationtagada.ch)

Soutient l'enfance  
&  
les personnes fragiles



Accompagnement  
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie  
Equicoaching

Combes Le Landeron  
[www.svequicoaching](http://www.svequicoaching)  
+41 79 203 30 89

## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON

#### FÊTES DE FIN D'ANNÉE - HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant la période des fêtes de fin d'année et vacances scolaires, l'administration communale sera **fermée du mercredi 24 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026** (y compris).

Elle sera ouverte le lundi 22 décembre 2025 et le mardi 23 décembre 2025, selon les horaires habituels:

Lundi 22 décembre 2025	09h00 – 12h00
	14h00 – 16h30
Mardi 23 décembre 2025	09h00 – 12h00
	fermée l'après-midi

Reprise de l'horaire normal le **lundi 5 janvier 2026 à 9h00**.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'administration communale

### LE LANDERON

#### FERMETURE ECOPPOINT – FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'horaire de l'écopoint (parking de la piscine) sera le suivant :

**Fermerture:** 24, 25, 26, 27 et 28 décembre 2025  
1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 janvier 2026

**Ouverture:** 29 et 30 décembre 2025  
(reprise des horaires normaux dès le 5 janvier 2026)

Les services techniques vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

### LE LANDERON

#### ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 11 décembre 2025.

##### Intitulé des arrêtés:

1. Demande de crédit d'engagement de CHF 629'142.00 (TTC) pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau électrique pouvant intervenir en 2026.  
Arrêté 1508
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 162'150.00 (TTC) pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau d'eau potable pouvant intervenir en 2026.  
Arrêté 1509
3. Demande de crédit d'engagement de CHF 170'000.00 (TTC) pour divers travaux de réfection du surfacage et de fissures des routes communales ainsi que l'entretien et la rénovation ponctuelle du réseau d'éclairage public pouvant intervenir en 2026.  
Arrêté 1510
4. Demande de crédit d'engagement de CHF 162'150.00 (TTC) pour divers travaux de réfection et d'extension des réseaux des eaux claires et usées pouvant intervenir en 2026.  
Arrêté 1511
5. Arrêté concernant l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 970'000.00 pour la Fondation de la piscine du Landeron afin qu'elle puisse mener différents travaux d'assainissement.  
Arrêté 1512

##### Echéance du délai référendaire:

Mercredi 28 janvier 2026

### LE LANDERON

#### BIBLIOTHÈQUE DU C2T – VACANCES DE NOËL

Durant les vacances de Noël, la bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026. Réouverture lundi 5 janvier 2026 à 13h30.  
Les bibliothécaires vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

### LE LANDERON

#### USAGERS DE LA ROUTE: MESURES HIVERNALES

Les usagers de la route sont rendus attentifs au fait, que durant la période hivernale, le stationnement des véhicules doit être évité le long des routes et chemins. Par leur discipline, ils contribueront à un service rapide et efficace de l'enlèvement de la neige.

Les services publics déclinent toute responsabilité en cas de dommages pouvant être causés par le chasse-neige et les engins spéciaux de la voirie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

### LE LANDERON

#### CANAUX DE COMMUNICATION COMMUNAUX

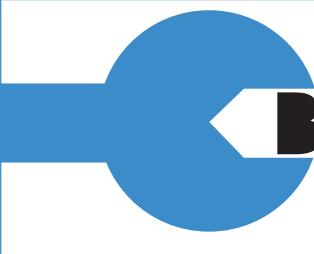
	Site Internet de la commune
	<b>Application Nemo news</b> Disponible sur votre App Store ou Google play.
	<a href="https://www.bulcom.ch/">https://www.bulcom.ch/</a> Journal régional, publié tous les vendredis et distribué en tous-ménages. Outil de communication qui n'est pas utilisé en cas de situation d'urgence. Lorsque la législation l'exige, les publications communales figurent dans la Feuille officielle du Canton de Neuchâtel et à bien plaisir dans le Bulcom.
	<b>Affichage</b> Administration communale, grandes surfaces et principaux commerces, piscine et campings. Canal de communication utilisé en cas de situation d'urgence ou lorsque la législation l'impose.
	<b>Principe de solidarité (bouche à oreille)</b> En cas de situation d'urgence, nous remercions la population d'informer également oralement les voisins et proches.
	<b>Médias</b> Canal de communication uniquement utilisé en cas de situation d'urgence (notamment RTN).
	<b>Application swiss alert</b> <a href="https://www.alert.swiss/fr/app.html">https://www.alert.swiss/fr/app.html</a> Disponible dans votre App Store ou Google play. Canal de communication uniquement utilisé en cas de situation d'extrême d'urgence.
	<b>Porte-voix (véhicule de la sécurité publique)</b> Canal de communication uniquement utilisé en cas de situation d'extrême d'urgence.

### Urgences

117 Police secours

118 Feu

144 Urgences santé



**GARAGE**  
**BURKHALTER** Sàrl

Rue de Soleure 8  
**2525 le Landeron**  
Tél. 032 751 15 26  
garageburkhaltersarl@bluewin.ch



## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

**Dossier SATAC n° 122226**

Parcelle(s) et coordonnées : 1066 - Thielle - Wavre ; 2568287/1208465

Situation: Les Pacots 5

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la pompe à chaleur pour chauffage de piscine (installation datant de 2015)

Requérant(s): Cyril Achard et Juliette Pilaud, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993, modifiée le 25.03.2009

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### PISCINE D'HAUTERIVE | FERMETURE HIVERNALE JUSQU'AU 12 JANVIER

#### ET FERMETURES PRÉVUES EN 2026

**La piscine est fermée depuis mercredi 17 décembre 2025 à 22h et le restera jusqu'au lundi 12 janvier à 8h, dans le cadre de la fermeture hivernale.**

Par ailleurs, en 2026, la piscine sera fermée lors de tous les jours fériés, aussi bien pour le public que pour les cours privés. Les dates concernées sont les suivantes:

- Samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars;
- Du vendredi 3 au lundi 6 avril (Pâques);
- Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 mai;
- Dimanche 10 mai (course VTT du Roc Littoral);
- Du jeudi 14 au vendredi 17 mai (Ascension);
- Du samedi 23 au lundi 25 mai (Pentecôte);
- Du samedi 19 au lundi 21 septembre (Jeûne fédéral).

Le 1<sup>er</sup> août ainsi que les fériés de fin d'année sont également concernés. Ils coïncident toutefois avec les fermetures annuelles, prévues comme suit:

- Fermeture estivale: du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 à 22 h au lundi 17 août 2026 à 8h.
- Fermeture hivernale: du mercredi 16 décembre 2026 à 22 h au lundi 4 janvier 2027 à 8h.

### LATÉNA



#### LA COMMUNE DE LATÉNA RECHERCHE POUR SON SERVICE DE LA SANTÉ

#### ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE UN-E

#### Collaborateur-trice administratif-ive à 50-70 %

#### Pour une durée déterminée de 6 mois

##### Votre mission

Rattaché-e au Service de la sécurité publique, vous appuierez l'équipe d'agent-es de sécurité publique pour les tâches administratives.

Vos responsabilités

- Gestion des objets trouvés
- Renseignements divers à la population (guichet et téléphone)
- Traitement et suivi des demandes par courriels, gestion, transmission et archivage des informations cantonales en matière de sécurité et santé publiques
- Octroi d'autorisations communales diverses (occupation de l'espace public pour des chantiers, de stationnement, affichage, etc.)
- Suivi administratif des notifications d'actes judiciaires
- Gestion des demandes d'autorisation de stationnement
- Suivi des dénonciations sur fond privé
- Traitement des aspects administratifs liés à la santé publique et assistance administrative au conseil communal

##### Profil recherché

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent
- Sens des responsabilités et bon contact avec le public, discrétion, autonomie, sens de l'organisation et initiative
- Bonne aisance rédactionnelle et maîtrise des outils informatiques usuels
- Atout: expérience dans le secteur public voire, la sécurité publique

##### Ce que nous vous offrons

- Un poste pour une durée déterminée de 6 mois
- Un environnement de travail stimulant
- Des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste

##### Entrée en fonction: à définir

##### Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter:

Madame Valérie Dubosson, conseillère communale, valerie.dubosson@ne.ch

Madame Laura Richard, cheffe de service des ressources humaines, 032 886 65 41

N'hésitez plus: envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à Commune de Laténa, Ressources humaines, Grand'Rue 35,

2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», jusqu'au 31 décembre 2025.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

**Dossier SATAC n° 122048**

Parcelle(s) et coordonnées : 4479 - Saint-Blaise ; 2566002/1207516

Situation: Rue de Lahire 7

Description de l'ouvrage: Installation photovoltaïque en toiture

Requérant(s): Jean-Louis et Barbara André, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt; Distance à la vigne; Zone S2el

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1<sup>ère</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

**Dossier SATAC n° 121310**

Parcelle(s) et coordonnées : 3813 - Marin - Epagnier ; 2566655/1206409

Situation: Derrière chez Menod; Rue de la Falaise 6

Description de l'ouvrage: Construction d'une habitation individuelle

Requérant(s): Laurent et Florence Amez-Droz, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Alessandro Pacifico, Dolci Architectes SA, Rue des Pêcheurs 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone mixte 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.01.03 RAC (Affectation); Distance à un alignement; Abattage d'arbres/bosquets/haies

Particularités: Bâtiment recensé mais non évalué au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 122099

Parcelle(s) et coordonnées: 2547,2548 - Hauterive ; 2564786/1206651

Situation: Plage du Vieux Port; Rue du Port 3

Description de l'ouvrage: Installation d'un luminaire pour éclairer deux terrains de beach volley

Requérent(s): Beach Volley Littoral Est club (BVLE), 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 116015

Parcelle(s) et coordonnées: 1341 - Hauterive ; 2564526/1206600

Situation: Champréveyres-Dessous; Chemin des Roseaux 1

Description de l'ouvrage: Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Salt Mobile SA et Swisscom (Suisse) SA avec nouveau mât, système technique et de nouvelles antennes pour les technologies 4G et 5G / NE\_5102A – NENO

Requérent(s): Salt Mobile SA, 1008 Prilly et Swisscom (Suisse) SA, 1700 Fribourg

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte / Entrée en vigueur le 15.02.2012

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.12.25 au 19.01.26

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 121224

Parcelle(s) et coordonnées: 2005 - Hauterive ; 2564455/1207281

Situation: Gruérin; Chemin de la Forêt 3

Description de l'ouvrage: Construction d'une maison-terrasse de deux appartements

Requérent(s): Raphaël Vessaz, 3236 Gampelen

Auteur(s) des plans: Matteo Segato gms architectes SA, Rue de l'Ecluse 66 A, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt; Distance à l'axe de la route

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### BIBLIOTHÈQUE DE LATÉNA



*La bibliothèque sera fermée du vendredi 19 décembre 2025 à 12h au lundi 5 janvier 2026.*

### LATÉNA



#### HORAIRE DURANT LES VACANCES DE NOËL

L'administration communale de Laténa ainsi que le Guichet social régional modifient leurs horaires durant les vacances scolaires, comme suit:

• **Lundi 22 et mardi 23 décembre 2025** les guichets sont ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12 h

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis, ceci pour l'ensemble des services.

• **Du mercredi 24 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026** l'administration communale ainsi que le Guichet social régional sont fermés

Les **antennes de proximité** quant à elles sont fermées dès le lundi 22 décembre 2025.

En cas de problème, nous vous invitons à consulter les numéros d'urgence disponibles sur notre site internet: commune-latena.ch/cat/services-industriels-environnement

L'horaire habituel reprendra à partir du **lundi 5 janvier 2026**.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



*Bonnes vacances et belles fêtes de fin d'année*





## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 11 DÉCEMBRE 2025

Dans sa séance du 11 décembre 2025, le Conseil général de Laténa a approuvé les arrêtés ci-dessous. Les intitulés sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>e</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

##### Intitulé des arrêtés:

1. Règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux (RPTEC).
2. Crédit complémentaire 54'000 francs pour l'aménagement urbain du secteur ouest de Marin;

**Échéance du délai référendaire:** mercredi 28 janvier 2026

Les documents complets peuvent être consultés auprès de l'Accueil de la population (guichet principal), Grand'Rue 35 à Saint-Blaise ou sur le site internet: [commune-latena.ch](http://commune-latena.ch)



### LATÉNA



#### VOUS AVEZ DIT « IMPROVISATION »?

Vendredi 5 décembre 2025, la bibliothèque de Laténa a été emportée par le récit imaginaire et aux multiples rebondissements joué par le « Duo Lipa » dans son spectacle d'improvisation théâtrale. Les deux comédiens, Diego Rindisbacher et Benjamin Mischler, ont su faire voyager dans le temps et dans l'espace la trentaine de spectateurs présents. Petits et grands ont eu un plaisir immense à découvrir une improvisation sur la base d'une quatrième de couverture d'un livre de la bibliothèque (Entrer dans le monde, Claire Duvivier). Le suspens nous a tous tenu en haleine et l'humour était évidemment au rendez-vous. Bravo les artistes !

C'est avec joie et bonne humeur que la soirée s'est terminée autour d'un verre agrémenté de petites pâtisseries salées et sucrées. Chacun a pu échanger avec un voisin, une connaissance ou simplement avec quelqu'un qui était là aussi. Diego et Benjamin nous ont partagé également quelques anecdotes...

En bref, un moment convivial merveilleux.

Les bibliothécaires, Luciana et Flavia, remercient tous ceux qui ont participé à cette belle soirée !

Un grand merci également au groupe du PLR laténien qui, par son don offert au printemps, a contribué au financement de ce spectacle et a ainsi permis d'offrir à la population de la nouvelle commune de Laténa notamment, une parenthèse réjouissante nous amenant au terme de cette année avec le sourire...



### LATÉNA



#### HARMONISATION DES LOCATIONS DE SALLES

Laténa met à disposition de sa population et des sociétés locales une offre variée de locaux: deux auditoires d'une capacité allant jusqu'à 500 personnes; trois salles de sport et dix salles de réunion pouvant accueillir de 10 à 80 personnes. Elles peuvent être réservées facilement en ligne.

Afin d'unifier les pratiques des anciennes communes, le Conseil communal a harmonisé les règlements et les tarifs de mise à disposition. Ces derniers ont été adoptés lors de la séance du 3 décembre 2025 et entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les tarifs restent inchangés, cependant les habitantes et habitants de Laténa bénéficient désormais d'un rabais de 30 %, tandis que les sociétés locales ayant leur siège dans la commune profitent d'un rabais de 50 %.

Le lien vers la plateforme de réservation se trouve sur notre site: [commune-latena.ch/page/location-salles](http://commune-latena.ch/page/location-salles).

Vous y trouvez tous les renseignements utiles.



### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.12.25 au 12.01.26

Publication FAO n° 50

**Dossier SATAC n° 116015**

Parcelle(s) et coordonnées: 1341 - Hauterive; 2564526/1206600

Situation: Champréveyres-Dessous; Chemin des Roseaux 1

Description de l'ouvrage: Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Salt Mobile SA et Swisscom (Suisse) SA avec nouveau mât, système technique et de nouvelles antennes pour les technologies 4G et 5G /NE\_5102A – NENO

Requérant(s): Salt Mobile SA, 1008 Prilly et Swisscom (Suisse) SA, 1700 Fribourg

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte / Entrée en vigueur le 15.02.2012

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment non recensé

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



**Nous, les aveugles,  
voyons autrement.  
Par ex. avec le nez...**

**L'autonomie au quotidien,  
aussi grâce à vos dons:  
ucba.ch**

**UCBA VÉUGLES**  
Union centrale suisse pour  
le bien des aveugles

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### ATELIER ORIGAMI

Retour en images sur l'atelier Origami sur le thème de Noël qui a eu lieu le 11 décembre 2025 à la bibliothèque de Laténa.



### LATÉNA



#### BOÎTES À LIVRES: FONCTIONNEMENT ET PARRAINAGE

La Commune de Laténa met à votre disposition un réseau de boîtes à livres accessibles à toutes et tous, réparties sur l'ensemble du territoire communal.

Ces boîtes à livres sont conçues pour vous offrir un moment de lecture, d'évasion et de découverte littéraire, tout en favorisant les principes du partage et de réutilisation.

Nous vous rappelons que leur vocation est exclusivement dédiée aux livres. **Il est donc important de ne pas y déposer d'autres objets et de respecter l'esprit de l'échange, en évitant notamment d'emporter l'ensemble des ouvrages sans en laisser en retour.**

Nous profitons de remercier nos nombreux parrains et nombreuses marraines qui veillent sur ces boîtes à livres et assurent leur bon fonctionnement.

Nous cherchons d'ailleurs encore des parrains et marraines pour les boîtes à livres suivantes :

- Wavre, Village
- Marin, Rue des Tertres
- Marin, Rue Auguste Bachelin
- Epagnier, Rue Louis-Guillaume
- Saint-Blaise, Rue des Lavannes
- Saint-Blaise, Port (à proximité du bâtiment polyvalent)
- Hauterive, La Rebatte
- Enges, Route principale
- Enges, Chemin de Brisecou

Si vous souhaitez vous aussi vous engager en tant que parrain ou marraine d'une boîte à livres, contactez le Service Culture, Sports, Loisirs et Tourisme par e-mail à : Latena.CSLT@ne.ch.

Pour en savoir plus, consulter la page dédiée sur notre site : [commune-latena.ch/page/boites-a-livres](http://commune-latena.ch/page/boites-a-livres)



*Le petit lexique régional des Loomis*  
Découvrez chaque mois une nouvelle expression de notre région, présentée par les Loomis.

SCHMAROTZER : dérober, voler



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### 90<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE

Le 15 décembre dernier, les Autorités communales, représentées par les conseillers communaux M<sup>me</sup> L. Veliz et M. M. Clottu, accompagnés de M. P. Favre, administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations à **M. Willy Meier** à l'occasion de son **90<sup>ème</sup> anniversaire**.



### CORNAUX



#### ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,  
Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices  
Des objets adoptés par le Conseil général lors de sa séance ordinaire du 15 décembre 2025, soit :

##### Intitulé des arrêtés :

- Arrêté relatif au transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier du bâtiment situé à Clos St-Pierre 4-6;
- Arrêté portant modification de l'article 5.5 du Règlement relatif à la gestion des déchets « participation de l'impôt », du 22 novembre 2011;
- Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 33'000.00 pour le remplacement de la barrière sise sur le mur du chemin des Etroits/RC5;
- Arrêté à l'appui d'une demande de crédit cadre de CHF 50'000.00 pour diverses études.

**Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le mercredi 28 janvier 2026.**

Cornaux, le 19 décembre 2025

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### FÊTE DE FIN D'ANNÉE - HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Les guichets de l'administration seront fermés, exceptionnellement, **tous les après-midi du 1<sup>er</sup> décembre au 19 décembre 2025**.

Ouverture des guichets le matin : de 08:00 à 11:30

Permanence téléphonique le matin : de 08:00 à 11:30

Fermeture complète du guichet, du **22 décembre 2025 au 3 janvier 2026**

*D'ores et déjà, les Autorités ainsi que le personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et une très Bonne Année 2026*

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Veuillez noter les numéros d'urgence suivants :

Service des travaux publics:	079 900 41 09	TP2C
Service des eaux usées:	079 900 41 09	TP2C
Service de l'eau potable:	0800 800 012	Viteos SA
Service de l'électricité:	026 322 33 44	Groupe E SA

### LIGNIÈRES



#### FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les Fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du **lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 y compris**.

Reprise de la permanence téléphonique lundi 5 janvier 2026 de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, tél. 032 886 50 30.

Réouverture du guichet mardi 6 janvier 2026, selon l'horaire habituel :

- Mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30.
- Mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Service de piquet pour les urgences techniques, tél. 079 124 66 13.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Conseil communal

**Les Faveuilles Classiques du Landeron**

**CARTE BLANCHE**  
à Pierre FOUCHENNERET  
et à ses élèves de la Haute Ecole de musique HEM

Œuvres de F. Mendelssohn, G. Puccini et autres belles surprises  
**Vendredi 19 décembre 2025 à 18h**  
Chapelle des Dix-Mille-Martyrs, Ville 35, Le Landeron

Ouverture des portes à 17h30  
Entrée libre - Collecte - Prix indicatif : Fr. 25.-

AQUARIUM Printconcept LOTERIE ROMANDE JULO VARO Conrad CASINO REUCHATEL

## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC N° 122074

Parcelle(s) et coordonnées: 81 – Lignières – 2571955/1214615

Situation: Les Rochettes – Rue des Combès 7

Description de l'ouvrage: Rénovation énergétique complète d'une maison familiale, création d'une lucarne en toiture et de nouvelles ouvertures

Requérant(s): Clarie Emeline Bonjour, 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Charlotte Prins, Atelier Itsé Sàrl, Chemin de la Société 2, 2502 Biel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole– Entrée en vigueur le 18.04.2012

Décisions spéciales: Art. 24c LAT - Abattage d'arbres/bosquets/haies

Caractéristiques: Bâtiment répertorié mais non évalué au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

**Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 19 décembre 2025 fait foi.**

### LIGNIÈRES



#### ARRÊTÉ FIXANT LA TAXE DE BASE SERVANT À FINANCER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le Conseil communal de Lignières,

Vu le règlement communal sur la gestion des déchets du 20 décembre 2018 et les modifications apportées à celui-ci par le Conseil général le 10 décembre 2020,

Vu les comptes 2024 et le budget 2026 du chapitre 73 «Gestion des déchets», arrête:

**Article premier.**- <sup>1</sup>La taxe de base servant à financer le traitement des déchets due par les personnes physiques est de CHF 100.- + TVA par an et par unité de ménage d'une personne.

<sup>2</sup>Cette taxe est pondérée selon l'échelle d'équivalence ci-après:

- Ménage de 1 personne : CHF 100.- + TVA (taxe de base)
- Ménage de 2 personnes : 1,8 de la taxe de base (CHF 180.- + TVA)
- Ménage de 3 personnes : 2,4 de la taxe de base (CHF 240.- + TVA)
- Ménage de 4 personnes : 2,8 de la taxe de base (CHF 280.- + TVA)
- Ménage de 5 personnes et plus : 3,0 de la taxe de base (CHF 300.- + TVA)

<sup>3</sup>Cette taxe est perçue annuellement.

**Art. 2.**- <sup>1</sup>La taxe de base est également due par les propriétaires de résidences secondaires (appartement, chalet, villa, logement de vacances, bâtiments et constructions au sein du camping utilisés comme résidences secondaires, etc.).

<sup>2</sup>La taxe de base facturée aux propriétaires de résidences secondaires est due par année, par logement, quelle que soit la durée d'occupation, sous forme de forfait calqué sur la taxe annuelle pour un ménage d'une personne.

<sup>3</sup>Cette taxe est de CHF 100.- + TVA par logement et est perçue annuellement.

**Art. 3.**- <sup>1</sup>La taxe de déchets due par les établissements, commerces et entreprises, est de CHF 80.- + TVA par an et par entreprise.

<sup>2</sup>Cette taxe est perçue annuellement.

**Art. 4.**- Le présent arrêté abroge toutes les dispositions antérieures, notamment l'arrêté du Conseil communal du 19 décembre 2022.

**Art. 5.**- Le présent arrêté entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

Lignières, le 15 décembre 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente  
Josiane Chiffelle

La secrétaire  
Ophélie Gauchat

### CRESSIER



#### LOCATION DE PLACES POUR REMORQUES – CHEMIN DES DEVINS

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, des places de stationnement pour remorques seront disponibles au Chemin des Devins à Cressier NE.

Prix: CHF 50.-/mois

Disponibilité: dès le 01.01.2026

Emplacement: Chemin des Devins

Les places sont facilement accessibles et idéales pour le stationnement de remorques de tout type.

**Intéressé(e)?**

Merci de prendre contact avec l'administration communale.

L'administration communale

### CRESSIER



#### MESURES DE RALEMENTISSEMENT DU TRAFIC SUR LA RUE DES PRÉLARDS

Dès le jeudi 4 décembre 2025, des ralentisseurs de trafic sont installés sur la Rue des Prélards depuis le terrain de football en direction de Cornaux.

Ces mesures visent à renforcer la sécurité des personnes qui empruntent ce tronçon et à réduire la vitesse de circulation, par le biais d'obstacles physiques.

Un bilan sera effectué à la fin du printemps 2026 et les mesures nécessaires seront apportées si besoin.

Nous remercions la population pour sa coopération

Le Conseil communal

### CRESSIER



#### HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront ouverts le lundi 22 et le mardi 23 décembre 2025 de 8h00 à 11h45.

Les bureaux seront fermés du 24 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026.

Les horaires normaux reprendront dès le lundi 5 janvier 2026.

NUMÉROS D'URGENCE:

POMPIERS: 118

POLICE: 117

AMBULANCE: 144

RESEAU D'EAU, ELI 10 SA: 032 720 20 20

### CRESSIER



#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 13 DÉCEMBRE 2025

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

**Intitulé des arrêtés:**

1. Arrêté relatif à l'approbation du budget 2026 (non soumis à référendum)
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 180'000.00 pour la poursuite de la révision du plan d'aménagement local (PAL)
3. Arrêté relatif aux contributions et taxes d'équipement
4. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 34'000.00 pour l'installation d'un système d'optimisation énergétique dans les bâtiments communaux
5. Arrêté relatif à un cautionnement simple de CHF 90'000.00 en faveur de la coopérative des Sansfoin

**Échéance du délai référendaire:** Mercredi 28 janvier 2026

L'arrêté ci-dessous est publié conformément aux articles 129 et 129a de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

**Intitulé de l'arrêté:**

1. Arrêté portant modification du règlement d'aménagement communal  
Échéance du délai d'annonce préalable d'un référendum: Jeudi 8 janvier 2026  
Cressier, le 13 décembre 2025



## LATÉNA

# Un budget à l'équilibre

Le budget 2025 était une extrapolation de ceux des quatre anciennes communes fusionnées. Celui de 2026 est donc le premier avec des données cent pour cent laténiennes.

Le grand argentier de Laténa l'a annoncé: «Vous aurez constaté, en consultant le plan financier des tâches, qu'en raison de la progression relativement importante des investissements et des charges de fonctionnement, à partir de l'année 2027, les exercices s'annoncent déficitaires».

La commission de gestion et des finances (CGF) et les groupes ont relevé le sérieux et la qualité du rapport et le travail de l'administration. Si, au vu des premières projections, les résultats de 2025 et de 2026 devraient être de la même veine que 2024, il n'en ira plus de même pour les années suivantes. Tous ont rappelé que nonante millions de francs sont budgétés jusqu'en 2028 pour les investissements [concernant les écoles, les travaux routiers, la mobilité douce (entre autres)]. Pour le PLR «c'est un niveau exceptionnel mais cohérent avec les objectifs à long terme de la fusion et des besoins croissants de la population». Pour le PS+VL «ces investissements et ces engagements consentis ne sont pas un luxe mais une nécessité». Pour les Vertes-Verts «les investissements d'une année à l'autre, c'est un véritable défi et on se pose la question de savoir si c'est réaliste. Nous espérons que ce défi sera relevé». L'Entente a ajouté qu'«il sera du ressort du Conseil Général et de notre responsabilité de faire en sorte que l'équilibre financier revienne du mieux que possible»

L'UDC a dit craindre «une explosion drastique de notre endettement».

Malgré ces craintes, le premier budget made in Laténa a donc passé la rampe à l'unanimité.

## Révision partielle du règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux (RPTEC)

L'objectif de cette révision est de rassembler, dans un document unique, la très grande majorité des taxes et émoluments communaux et ainsi constituer un outil de travail pour le personnel communal et un référentiel pour la population. Le RPTEC se doit idéalement d'être constamment à jour.

Cette révision partielle concernait l'harmonisation et le regroupement des tarifs des ports, l'affinement de divers émoluments qui n'étaient pas détaillés par domaine d'activité, l'introduction de dispositions absentes de l'ancien règlement, la mise à jour de tarifs selon les coûts effectifs et l'abrogation de tarifs devenus obsolètes.

«Une harmonisation des tarifs des ports avant 2027» était demandée par plusieurs groupes. Quelques amendements proposés par le conseil communal et la commission des règlements étaient acceptés par le plénum et c'est sans surprise que ce RPTEC entrera donc en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En bref...

**Un crédit complémentaire de 54 000 francs** pour l'aménagement urbain du secteur ouest de Marin était demandé. Mécontents, les groupes ont toutefois accepté cette rallonge en priant le conseil communal de tout mettre

en œuvre pour que de tels cas ne se reproduisent plus à l'avenir.

Le conseil général accordait au communal **une prolongation de six mois** du délai de réponse aux motions non encore traitées des anciennes communes.

Une motion du PS+ VL intitulée «**Promotion du bilinguisme des deux côtés de la Thielle**» priait le conseil communal d'examiner, avec les autorités bernoises voisines, si des points de convergence peuvent être trouvés pour améliorer le bilinguisme français / allemand dans les écoles de Laténa et des communes alémaniques limitrophes. Non sans se demander si cette motion était vraiment adressée au bon étage de décision et après que la conseillère communale a déclaré «être prête à explorer les pistes [que la motion] mentionne» c'est à une très large majorité que le plénum acceptait cette motion.

A l'inquiétude de plusieurs membres de l'Entente sur les **dangers liés au trafic de camions dans la rue de la Maigroge** à Saint-Blaise, le conseiller communal Laurent Amez-Droz a précisé que le CC prendra les mesures nécessaires à réduire ces dangers potentiels.

Après que Valérie Dubosson, présidente du conseil communal, a remercié l'administration, les conseillers généraux et les commissaires pour leur engagement, elle a invité les personnes présentes à partager une fondue, qui comme chacun le sait crée la bonne humeur.

DJ

## LATÉNA

### 180 aînés et aînées de Saint-Blaise

### Hôtes de Laténa



Réitérant une sympathique tradition établie depuis plusieurs années par la Commune de Saint-Blaise, le Service de la cohésion sociale de Laténa a réuni, jeudi 11 décembre passé, les aînés pour un repas servi au restaurant – auberge de La Tène.

La conseillère communale Vanessa Renfer (photo) a souhaité la bienvenue aux participants et participantes au repas. Elle a salué la présence de Valérie Dubosson, présidente de commune et de Sophie Wang, présidente du conseil général qui a également pris la parole. Elle a remercié Delphine Novelli, cheffe du service de la cohésion sociale et Nadia Cutro, son adjointe, organisatrices de la rencontre.

Après avoir rappelé que «la nouvelle commune allait bientôt souffler sa première bougie», Vanessa Renfer a déclaré que la commune s'apprétrait à réaliser un certain nombre de nouveaux projets destinés à la population: «des déjeuners mensuels pour créer des liens et étendre ses connaissances, des cours donnés par l'association Atic pour améliorer son savoir dans le domaine du numérique.»

Frédéric Stauffer, 93 ans et Frieda Forchelet, 99 ans, doyen et doyenne de l'assemblée ont été congratulés, Et Vanessa Renfer de conclure: «Aujourd'hui, pour nous, l'essentiel est que vous passiez un bon moment, avec vos voisins et amis, autour d'un bon repas».

Il appartient aussi au pasteur Raoul Pagnamenta d'apporter le message des Eglises axé sur le temps de l'Avent. Il a invité les convives à imaginer une petite flamme en ce temps où les jours raccourcissent. Le pasteur conclut: «l'Avent rappelle que la lumière revient toujours, même petite, même fragile, elle a sa place.» Les aînés et aînées de Saint-Blaise sont très reconnaissants aux autorités de Laténa d'avoir repris la tradition de les réunir avant Noël.



CZ

## LE LANDERON

### Le budget de la commune est sous toit

**Réuni le 11 décembre dernier sous la présidence de Gregory Mallet, le législatif landeronnais a accepté le budget 2026 déficitaire d'un demi-million non sans exprimer certaines inquiétudes.**

A été retiré de l'ordre du jour le projet d'arrêté concernant le soutien financier au recours contre la démolition de la passerelle.

Ont été nommés pour remplacer les membres démissionnaires, Cyril Magnan au SSCL, Jessica Muriset au CAP, par contre pas de candidat trouvé pour la commission du feu.

#### Le budget de la moins bonne année

Le budget 2026 a pu se maintenir à la même hauteur que celui de l'an passé malgré le contexte économique morose. Globalement les charges de fonctionnement augmentent de 237'475 francs pour s'établir à 24 mios, les revenus connaissent le même chemin. Certains chapitres voient leur écart se creuser d'autres connaissent des fortunes diverses. Bien que l'équilibre budgétaire ne soit pas respecté, la fortune communale permet d'absorber ce déficit et la commune peut maintenir ses prestations. Cependant l'horizon incertain laisse entrevoir un équilibre fragile dans certains domaines, la facture sociale pourrait augmenter et peu visibles sont les reflets de la conjoncture économique sur les recettes fiscales rapporte le CC décidé pourtant à adopter une position relativement optimiste. Inquiets du futur, notamment de l'approche du frein à l'endettement, les élus ont bien admis la complexité du budget qui demande à être piloté avec rigueur et avec prudence dans les investissements. La CFG salue le report de certains éléments non urgents, l'effort de continuer à entretenir les infrastructures et l'annonce de ne pas modifier le coefficient fiscal.

**Quatre crédits périodiques votés:** ils l'ont été pour divers travaux de réfection ou d'extension pouvant intervenir en 2026. Il s'agit de 629'142 francs concernant le réseau électrique, 162'150 francs pour le réseau d'eau potable, 170'000 francs pour les routes communales, 162'150 francs pour les réseaux d'eau claire et usée. Les crédits pourront peu ou pas être utilisés mais disponibles en cas de nécessité, ont précisé les responsables des dicastères respectifs.

**970'000 francs** sont votés en faveur de la Fondation de la piscine du Landeron afin qu'elle mène à bien différents travaux d'assainissement. La durée du prêt est de 25 ans. Dans son rapport, le CC souligne la place privilégiée qu'occupe la piscine dans la région et sa participation au bien-être de la population. La piscine est née il y a plus d'un demi-siècle, ses infrastructures vieillies nécessitent des interventions ciblées afin d'assurer les usages et pour se mettre en conformité. Pas de fermeture prévue de la piscine, les travaux seront répartis sur deux avant-saisons, et en fonction de la météo et des disponibilités des entreprises

**Réponse à la motion du PVL** «Encouragement à l'utilisation des transports publics par les jeunes en formation». Après analyse des pratiques adoptées par différentes communes et le nombre de zones prises en compte, le responsable de la mobilité, Olivier Guye, fait part de la proposition étudiée par le CC et qui prévoit de considérer tous les jeunes jusqu'à 20 ans sans condition de formation et de couvrir un tiers du coût de l'abonnement «Onde Verte» 3 zones en raison de la

zone supplémentaire. Financièrement, en situant un montant de 237 francs par jeune, la facture globale à charge de la commune pourrait atteindre env. 62'450 francs. Le quart de cette somme serait couvert par un prélèvement au fond «Développement mobilité douce» qui est alimenté annuellement par au minimum 10 % des encaissements vignettes-parcomètres. Un projet d'arrêté suivra, son exécution attendra car freinée par le budget 2026 déficitaire déjà voté.

**Réponse à la motion** «Mobilité - bus et cycles, suite à diverses réalisations en 2025. En charge de la sécurité, Nadine Schouller fait part du grand projet «La Littorale» voie verte express cyclable du Littoral neuchâtelois, qui reliera Vaumarcus au Landeron. Ce nouveau corridor transversal de 48 km, s'inscrit dans le cadre de la politique d'agglo-mération et de la stratégie cantonale de mobilité cyclable du Conseil d'Etat.

#### Un vœu particulier

«La belle salle de Justice de l'Hôtel-de-Ville, fleuron d'une grande histoire qui finit en queue de poisson et, ironie du sort, en cette année du 700<sup>e</sup> du bourg», déplore Christian Muriset (can) dans sa plaidoirie en faveur d'un retour des séances législatives budget & comptes dans le bâtiment historique banni, car devenu hors normes, il n'est pas accessible aux personnes handicapées. Ce sont «ces normes, fléaux de la démocratie» auxquelles s'insurge l'intervenant. De ses vœux il appelle à plus de flexibilité, demande une réflexion, propose même une solution pour redonner vie à la salle de Justice.

Tradition oblige, l'ultime séance de l'année se clôture par les vœux de Grégory Mallet, président du Conseil général et de Nadine Schouller, présidente du Conseil communal.

GC



### Et si vous faisiez vivre l'Entre-deux-Lacs dans les pages de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

**Votre rôle :** suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, fiabilité et curiosité sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

#### Les candidatures sont à adresser à :

Céline Smith Latscha  
[redaction@bulcom.ch](mailto:redaction@bulcom.ch) - 076 324 64 50

**eligreen**  
Votre expert en énergies renouvelables.  
eligreen.ch  
Une nouvelle identité au service de l'énergie littorale.



## LATÉNA

### Conseil général de novembre

**L'absence de notre correspondant laténois, couplée aux nombreuses activités qui animent nos villages ont fait qu'aucun compte-rendu in situ n'a pu être organisé. Le BULCOM le regrette mais à l'impossible nul n'est tenu. C'est donc avec un peu de retard et sur la base du procès-verbal de la dite séance validé par le CG de décembre que nous rendons compte de ce conseil général.**

La séance a été marquée par l'acceptation unanime ou très large de plusieurs projets structurants (pumptrack, règlements des ports, fonds de fusion), avec une forte participation citoyenne et un accent sur la jeunesse, la cohésion sociale et l'environnement.

#### Pumptrack à Saint-Blaise

Ce projet, rappelons-le, avait été initié par des jeunes qui avait lancé une pétition et une récolte de fonds qui a, à ce jour, rapporté 215'000 francs. L'association avait sollicité un soutien de 50'000 francs auprès des autorités communales de Saint-Blaise. Laténa ayant vu le jour, ce sont les autorités politiques de cette dernière qui devaient, après que le conseil communal a réévalué le montant demandé de 30'000 francs, validé un crédit d'engagement de **80'000 francs** pour soutenir sa création. Les commissions et les groupes politiques, malgré quelques réserves concernant la sécurité ou encore la biodiversité, a apporté son soutien à cette initiative de la jeunesse laténienne par 37 voix pour et 2 abstentions.

#### Règlement des ports (RPorts)

Pour permettre à notre administration communale, mais également au personnel des ports de travailler efficacement, il est nécessaire de procéder à une harmonisation des règlements des quatre ports de Laténa. Avec un amendement, qui propose une dérogation jusqu'en **2037** pour les bateaux à moteur sur certaines places à terre, le règlement était accepté à l'unanimité par le plénum.

#### Plus de 2 millions pour la création de Laténa

En préambule, il faut rappeler que, pour encourager les fusions une somme de 2,248 millions de francs était accordée à Laténa par les autorités cantonales. Cette somme était destinée aux frais d'étude et de réorganisation de la nouvelle commune. Dans le processus de fusion de 2023, il avait été prévu que **1 million de francs** serait extrait de cette somme initiale pour encourager des projets fédérateurs. Création d'un fonds pour projets fédérateurs

La création de ce fonds et les mesures que le Conseil communal prévoit de financer faisait l'objet d'une demande formelle au conseil général.

Le plénum a débattu sur la répartition des thèmes (environnement/climat versus mobilité, jeunesse, tourisme). Ayant adopté divers amendements (participation citoyenne possible et obligation de rapport annuel au conseil général) la création de ce fonds était accepté à une très large majorité (2 absences).

#### Création d'un fonds de réorganisation des structures

Ce fonds, doté de **1,25 million de francs** servira à couvrir les coûts liés à la fusion. Il a été accepté à l'unanimité.

#### Désignation d'un organe de révision (2025-2027)

Le conseil général validait la désignation de l'organe de révision pour la période 2025 – 2027. Le choix s'est porté sur une fiduciaire régionale qui proposait de réviser les comptes laténiens pour la moitié de la somme payée en 2024 (25'000 francs au lieu de 50'000).

#### Un crédit d'engagement de 75 000 francs pour la participation communale à l'étude du projet de réaménagement de la RC5

a été accepté à une très large majorité

#### Une motion PLR refusée...

Une motion demandant des zones 30 km/h définies selon une grille d'implémentation a été rejetée.

#### ... et une acceptée

Des débats animés, une interruption de séance et beaucoup de prises de parole: malgré la forme, la motion demandant d'étudier l'accueil et le transport des élèves de Wavre et Enges fréquentant l'école de Saint-Blaise a été acceptée à une majorité de 25 voix.

DJ

## CRESSIER

### Conseil général: un budget rouge pâle

**C'est en fin d'après-midi, ce samedi, que s'est tenu le conseil général ordinaire traitant du budget.**

#### Budget 2026:

##### meilleur que les années précédentes...

Mais, comme l'ont relevé le conseil communal et la commission financière, «la situation financière de notre commune est difficile». Lai-la Cinotti, la grande argentine, a continué en disant: «la marge de manœuvre pour influencer nos finances est de moins de 15 % du budget total. Tout le reste sont des charges refacturées ou des recettes reversées, tous des chiffres que nous n'avons plus qu'à comptabiliser». Dans ces conditions, l'exécutif favorisera les investissements nécessaires et utiles pour la commune de Cressier. Elle a conclu par rassurer les membres du conseil général: «Nous continuons à analyser chaque dépense et source de revenu potentielle en vue d'améliorer nos comptes dans la mesure de nos moyens». Tant le PLR que Ensemble pour Cressier PS-Les Vert-e-s (EPC) ont pris note de ce budget et partagent les soucis de l'exécutif. Le plénum a accepté le budget 2026 à l'unanimité.

#### Un crédit d'engagement complémentaire de CHF 180'000.00 pour la poursuite de la révision du plan d'aménagement local (PAL)

qui a fait tousser tant la commission financière que le conseil général, qui ont eu le sentiment d'être mis devant le fait accompli. Comme l'a relevé la rapporteure du PLR «[nous] tenons à souligner que le montant global alloué à l'élaboration du PAL nous paraît particulièrement élevé, voire disproportionné, pour une commune comptant un peu plus de 2000 habitants». La rapporteure de EPC allait dans le même sens

et demandait au conseil communal «de soigner particulièrement la communication avec la population dans la suite de la procédure».

#### Un crédit d'engagement de CHF 34'000.00 pour l'installation d'un système d'optimisation d'énergie dans les bâtiments communaux

était demandé par le CC. Dans son rapport, il détaillait les coûts de la pose de capteurs d'ambiance (gérant la température et l'humidité) dans quatre bâtiments communaux. Ces installations permettraient des économies annuelles de quelque 20'000 francs. En d'autres termes, l'investissement serait rentabilisé en 18 mois. C'est satisfais que les deux groupes acceptaient ce crédit.

#### Une demande de cautionnement simple de CHF 90'000.00 en faveur de la Coopérative des Sansfoin

qui, rappelons-le, gère la résidence Les Sansfoin, réalisée pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et leur permettant de rester plus longtemps à domicile en ayant un lieu de vie adapté à leurs besoins. Cette caution ne coûtera rien à la communauté, tant que la coopérative pourra faire face à ses obligations, «ce qui est effectivement le cas compte tenu de l'état locatif actuel» comme l'a relevé la présidente de la commission financière.

#### Une modification des contributions et des taxes d'équipement du règlement d'aménagement communal

necessitait l'adoption de deux arrêtés: l'un permettait de fixer les taxes et contributions d'équipement perçues au titre des opérations d'aménagement et de construction et le deuxième modifiait le règlement d'aménagement communal. Ces deux arrêtés n'étaient pas combattus et étaient donc acceptés à l'unanimité.

DJ

## ENTRE-DEUX-LACS

# La force de la douceur de Noël

**Dans un monde où il y a de plus en plus de rapports de forces, de bras de fer, où la loi du plus fort semble dominer, j'aime cette histoire qui nous parle d'une valeur souvent sous-estimée...**

Il était une fois, dans un petit village niché au creux d'une vallée enneigée, un temps de l'année que tous attendaient avec fébrilité: **Noël**. Chaque maison se paraît alors de petites lumières tamisées, juste assez pour illuminer les fenêtres et réchauffer les cœurs. L'air embaumait de la résine du sapin et du chocolat chaud qu'on faisait fondre dans les casseroles.

Pourtant, ce village n'était pas épargné par le tumulte du monde. À travers les écrans arrivaient les bruits de guerre et les images de violence. Dans les rues, on voyait parfois courir les gens, pressés par les promotions sans fin d'un Black Friday devenu interminable... Tout semblait aller trop vite, trop fort.

Et au milieu de ce tourbillon, chacun rêvait d'un refuge, d'un moment pour souffler, d'un espace où le cœur pourrait se reposer.

Parmi les habitants vivait Élian, un garçon de dix ans au regard vif et au cœur sensible. Il adorait Noël plus que tout. - «*J'aime la douceur de Noël*», disait-il souvent. «*Elle me réjouit autant que les lumières réjouissent la nuit.*»

Un soir de décembre, alors qu'il marchait vers la maison, il remarqua une vieille femme assise près de la fontaine gelée du village.

Elle était enveloppée d'un châle pâle, mais ses yeux brillaient comme deux bougies allumées.

- «*Pourquoi es-tu dehors par ce froid?*» demanda Élian.

La femme sourit avec une infinie tendresse:

- «*Je suis venue rappeler au village un message que le monde oublie parfois.*»

Intrigué, Élian s'approcha et prit place à côté d'elle.

La vieille femme souriait comme si elle attendait cette question depuis longtemps.

- «*Quel message?*» murmura-t-il.

- «*Celui que Noël répète chaque année*» répondit-elle. «*Un message ancien, patiné par le temps, mais jamais usé... Une invitation à s'arrêter, à ralentir, à se retrouver.*»

Un éclat plus profond illumina alors ses yeux:

- «*Tu sais, Élian, cette douceur que l'on ressent à Noël... et que tu affectionnes particulièrement.*»

Élian se demandait comment cette dame pouvait connaître son nom.

- Elle continua: *tu sais, cette douceur, elle n'est pas un simple décor, pour faire plus joli. Elle est un ingrédient essentiel à Noël et elle vient de très loin, elle vient de Celui dont on célèbre la naissance.* Ce Sauveur ne s'est pas présenté comme les puissants de ce monde, avec le poing sur la table. Non, il s'est présenté ainsi, avec ces mots étonnantes: «*Venez, vous qui êtes fatigués et chargés, car Je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour votre âme.*»

Si tu prends le temps de regarder autour de toi - **cette douceur, Sa douceur divine** - depuis, se glisse partout durant Noël. Elle est là, discrète, flottant dans l'air, comme un cadeau que Dieu désire déposer dans chaque foyer. Un cadeau que nous sommes libres d'ouvrir... ou pas, car la véritable douceur ne s'impose pas, elle se choisit.»

Élian sentit un frisson courir le long de son dos, un frisson chaud, comme une main posée sur son âme.

- «Pourtant la douceur... ce n'est pas un peu de la faiblesse, quelque chose pour les enfants?» demanda Élian, hésitant.

- «Non» répondit-elle. Cette douceur-là n'est **ni naïve ni fragile**. On oublie souvent sa puissance. Elle exige de la force d'âme, de la patience, de la bonté... La douceur est **le choix du courage, sans la violence**. C'est le refus conscient de détruire ou saccager une relation. La douceur divine n'est pas aveugle du mal commis, mais elle offre un autre chemin, elle offre une trêve aux cœurs fatigués. Elle peut réconcilier les humains.

«Heureux les doux, car ils posséderont la terre, a-t-il dit.»

Un silence profond les enveloppa. La neige se remit à tomber, légère et silencieuse. Quand Élian releva les yeux... la vieille femme avait disparu. A sa place, sur la pierre froide, reposait une petite plume, légère et...

Élian ramena la plume chez lui.

Ce soir-là, autour du sapin, entre l'odeur du chocolat chaud et les chants qui s'élevaient doucement, il raconta à sa famille la rencontre mystérieuse.

Depuis ce jour, chaque année, les habitants du village cherchaient non pas le plus grand cadeau, ni les décorations les plus brillantes, mais **la douceur qui réchauffe l'âme**. Car la douceur de Noël, murmuraiit-on désormais, ne disparaît jamais vraiment, elle n'est jamais très loin de nous...!

La paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs vous souhaite un joyeux Noël à toutes et tous!

Que nos fêtes de Noël, avec nos amis ou nos familles, soient couvertes de rire, de vérité, d'authenticité, mais également de cette douceur divine.

Ruth Letare, diacre

**New Kia EV3**  
Plus de 600 km d'autonomie.

**KIA**  
Movement that inspires

À partir de CHF 36'950.-

En savoir plus.

**Storrer Automobiles**  
La qualité avant tout !

**KIA**  
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV3 GT-Line 81,4 kWh auto., CHF 50'950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 900.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100km, 18 g CO<sub>2</sub>/km, rendement énergétique B. \*EV3 Air 58,3 kWh auto., CHF 36'950.-, 15,8 kWh/100 km, 17 g CO<sub>2</sub>/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO<sub>2</sub>/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).





## Pneuservice et Accessoires Musitelli Sàrl

vous souhaite bonne route en 2026

Route de la Neuveville 22  
2525 Le Landeron  
Tél. 032 751 60 80  
E-mail [info@pneuservicemusi.ch](mailto:info@pneuservicemusi.ch)



## HARMONY COIFFURE

Nadia Mannino

Cornaux

adresse à sa fidèle clientèle  
ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

## le Vin autrement...

CAVEAU-DÉGUSTATION | DIMITRI ENGEL VINS

présente à sa fidèle clientèle  
ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

Horaires d'ouverture de la Cave  
Vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h, ou sur rendez-vous  
Dimitri Engel Vins  
Rue Daniel-Dardel 17 - 2072 Saint-Blaise  
Tél. & Fax 032 753 29 46 - Mobile 079 216 97 37 - [dimitri@engel-vins.ch](mailto:dimitri@engel-vins.ch)



Route de Neuchâtel 50 • 2088 Cressier  
032 731 75 73 • [cambria@bluewin.ch](mailto:cambria@bluewin.ch)

Garage David Cambria Sàrl  
Vous souhaite des joyeuses fêtes et une belle année 2026



Peinture - Papiers peints  
Rénovation de façades  
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
[patricepagani@hotmail.com](mailto:patricepagani@hotmail.com)

Natel 079 448 59 72

Pagani peinture et son équipe vous remercient pour votre fidélité et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite à l'occasion de cette nouvelle année



Merci pour votre confiance et nos meilleurs vœux pour 2026 !

**CARNAL & FILS**  
Au service du bois depuis 1966

**PAPIERS PEINTS - DÉCORATION**  
**P.-A. STAUFFER**  
S.A.  
**PLÂTRERIE PEINTURE**  
Plafonds suspendus - échafaudages  
Clos-Brochet 41 - 2000 Neuchâtel  
032 753 71 47 079 240 72 56

**LES VRAIS PROS!**

remercie sa fidèle clientèle de la confiance témoignée et lui présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026



REMERCI SA FIDÈLE CLIENTÈLE ET VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

IMMOBILIER

## SERVICES IMMOBILIERS

2074 MARIN

[WWW.AJAIMMOBILIER.CH](http://WWW.AJAIMMOBILIER.CH)

SANDRINE JUNOD ANTUNES

T. 076 319 92 42

[INFO@AJAIMMOBILIER.CH](mailto:INFO@AJAIMMOBILIER.CH)

# Les vœux de nos partenaires

## Un souffle de lumière pour clore l'année

En cette saison où les lumières se répondent d'une fenêtre à l'autre, le Bulcom ouvre sa case des vœux pour offrir un espace à celles et ceux qui façonnent l'année: nos annonceurs, qui peuvent à leur tour adresser leurs messages de gratitude, de chaleur et d'espérance à leur fidèle clientèle.

C'est aussi pour nous l'occasion de dire merci. Merci à vous, lectrices et lecteurs, qui suivez chaque semaine les pages du Bulcom, qui en faites vivre le rythme, la curiosité et la richesse. Votre fidélité demeure notre plus belle force, et nous l'accueillons avec une profonde reconnaissance.

À l'heure où l'année s'incline doucement, nous vous souhaitons des fêtes lumineuses, tissées de douceur, de rencontres et de ces instants précieux qui réchauffent l'hiver.

Nous nous réjouissons de vous retrouver en **2026**, une année que nous espérons pétillante, inspirante, et portée par le même élan de partage et de proximité qui nous relie depuis tant d'années.

Que cette période de fêtes ouvre la voie à un horizon clair et à une année nouvelle qui vous soit douce, féconde et lumineuse.

**Joyeuses fêtes et à très bientôt dans les pages du Bulcom**



**messeiller**  
Lakeside Printhouse

★ Toute l'équipe vous souhaite  
une belle année ★



**2025** Deux chiffres pour résumer toute une année de chantiers: 300 talents au travail et 13 apprentis en formation !  
Notre vocation est plus que centenaire: construire solide, grandir solidaire. Joyeux Noël !

**2026** La formation, c'est la première pierre de la qualité. Nous allons encore investir dans l'avenir.  
Mieux former, mieux travailler, mieux servir. Parce que dans la course à la qualité, il n'y a pas de ligne d'arrivée.  
C'est avec cette belle promesse que nous formons nos vœux les meilleurs pour demain. Bonne année !

S. Facchinetti SA | Entreprise de construction | Les Ateliers de la Cernia | Gouttes-d'Or 78, case postale, CH-2002 Neuchâtel  
E: info@facchinettisa.ch - www.facchinettisa.ch | E: lacernia@facchinettisa.ch - www.lesateliersdelacernia.ch



*Joyeuses fêtes et bonne route pour la nouvelle année! Votre Autohaus Gertsch AG*

**Ferrara Multiservices vous souhaite de Joyeuses fêtes**

**FERRARA MULTISERVICES**  
079 289 66 39

Osvaldo Ferrara  
Neuchâtel  
ferraramultiservices@gmail.com

- Débarras
- Service Transport
- Nettoyage
- Jardinage



**CARAVANES SCHULTHESS SA**

Rte de Soleure 9  
2072 St/Blaize NE  
T +41 32 753 80 80  
F +41 32 753 80 85  
schulthess@schulthesscaravan.ch  
www.schulthesscaravan.ch

*Vous souhaitez une bonne année 2026*



## LE LANDERON

### Un tout beau succès pour cette édition 2025



**Le premier samedi de ce mois de décembre, le corps des sapeurs-pompiers s'est à nouveau mobilisé pour offrir de l'attractivité à cette importante action. Tout avait été mis en place pour susciter l'intérêt du public et la caserne landeronnaise tant au niveau de la restauration proposée que des animations a rencontré un beau succès. La fameuse soupe aux pois a, comme de coutume, été de plus en plus appréciée de même que les douceurs maison.**

Cette édition a été rendue possible grâce à une collaboration particulièrement forte avec de nombreuses collaborations des entreprises de la région. La mise à disposition de produits essentiels (pain, fondues, raclettes, légumes, saucisses sèches et boissons) et des dons généreux pour le loto de La Neuveville ont joué un rôle déterminant dans la réussite de cette action. Cet élan de solidarité démontre l'attachement des acteurs économiques locaux aux valeurs de partage et d'entraide portées par le Téléthon. Cet engagement mérite d'être chaleureusement remercié.

Les démonstrations des sapeurs-pompiers sont toujours des plus attractives et le public était au rendez-vous appréciant ces prestations menées de main de maître.

En général, malgré un manque de bénévoles sur certains sites, l'esprit d'équipe est bien là, avec une entraide importante pour offrir au public le meilleur accueil et prestations possibles.

#### Articles Téléthon

Les articles Téléthon restent essentiels pour la réussite de cet événement. Un défi important consiste à trouver des solutions face au manque de peluches sur certains sites.

Cette année, une collaboration a été établie avec Les Perce-Neige des Hauts-Geneveys qui ont confectionné des tirelires en forme de cochon destinées à la vente sur l'ensemble des sites de l'Entre-Deux-Lacs et du loto de La Neuveville.

Un peu plus de livres ont trouvé preneur grâce, notamment, à la sortie du troisième volume des aventures de Mia suscitant ainsi l'intérêt d'acquérir les deux premiers tomes.

#### Soirée REDLINE au C2T

Contrairement aux autres années, cette troisième édition s'est déroulée au Foyer du C2T. Elle fut belle pour tous les participants et importante pour les organisateurs. Cependant, même si cet événement n'a pas permis de «décrocher la Lune», mais a donné l'espoir de toucher au moins une «étoile» afin de la faire perdurer.

Cependant, organiser une telle soirée à une date différente du Téléthon représente une source de stress moindre que de la prévoir en caserne. Par ailleurs, le fait qu'elle soit déplacée hors caserne pourrait encourager une participation plus large, certaines personnes hésitant encore à s'en approcher. Le comité est en train d'étudier d'autres pistes afin d'améliorer le rendu de l'événement et encourager un plus large public à participer à cette soirée des plus festives.

#### En général

La mobilisation des sapeurs-pompiers et de la population a permis de récolter environ 24'000.— francs, une belle récolte qui permettra d'apporter sa contribution au soutien de la recherche sur les maladies génétiques rares.

Des remerciements vont à toutes et à tous pour leur soutien «Merci du fond du cœur pour tout cela!!!».

Bravo au corps des sapeurs-pompiers pour leur engagement dans cette belle action.

CP

## HAUTERIVE - SOCIÉTÉ D'EMULATION

### Bonne année et bienvenue à l'apéritif du Nouvel An



Toute l'équipe de l'Emulation aura le plaisir d'accueillir les habitants de la commune pour l'apéritif du Nouvel An le 1<sup>er</sup> janvier dès 17h00 sur la place du village d'Hauterive.

Après la Saint-Nicolas qui a subi quelques ondées, mais tout de même une belle participation des enfants et... des parents, les membres de l'Emulation vous attendent de pied ferme jeudi 1<sup>er</sup> janvier pour le traditionnel apéritif du Nouvel An. Ce sera l'occasion de partager un verre de vin chaud ou de jus de pommes aux épices accompagné par quelques biscuits.

Plus tard en janvier, l'Emulation tiendra son assemblée générale. Ce pourrait être l'opportunité pour les personnes intéressées à rejoindre l'association de venir faire un premier contact. En tous les cas, bienvenue à toutes et tous. Annoncez-vous auprès du président: Sylvain Villars 079 457 95 66

Les membres de l'Emulation vous souhaitent de belles fêtes de Noël et vous disent à l'année prochaine.

Agenda: Jeudi 1<sup>er</sup> janvier, apéritif de Nouvel An dès 17h00

BE

## LE LANDERON

### Un après-midi festif pour le Noël du club de loisirs des aînés



Mardi de la semaine dernière, en début d'après-midi, le local du bâtiment administratif se remplissait de membres du club de loisirs des aînés venus là passer un tout bel après-midi.

Retrouvailles agréables passées dans les sourires, il était temps de prendre place autour des tables garnies de chocolats et de mandarines, que Fabienne Spring et Brigitte Schneider, organisatrices des loisirs des aînés, avaient préparées.

Les conversations allaient bon train dans l'attente de l'arrivée des enfants de 5 et 6H accompagnés de leurs enseignantes, (Ophélie Perrot, Julia Budin et Anouk Briemann. Des applaudissements nourris les accueillent chaleureusement.

Les enfants se répartissent ensuite dans la salle pour offrir un bricolage à chaque aîné et les sourires ravis fleurissent sur les visages des aînés. C'est ensuite le moment de passer aux chants et les enfants se lancent avec plaisirs dans différentes interprétations (Youpi oh! oh! oh!, Yeah! Yeah! Yeah!, Vive le vent d'hiver).

De forts applaudissements montrent le plaisir des aînés face aux chansons de ces voix enfantines.

Mais la participation des enfants ne s'arrête pas aux chansons, car ils prennent le temps de se rendre auprès des aînés pour partager un joli moment de plaisir en leur soumettant des propositions de jeux (jeux de cartes, Puissance 4, UNO et autres). C'est avec le sourire que les aînés se prêtent à leurs propositions et l'on voit même un enfant jouer aux échecs avec un aîné. Une complicité intergénérationnelle qui donne le sourire et apporte beaucoup de joie.

**Ghielmetti**  
Pompes Funèbres

**25 ans** d'expérience au service des familles.  
Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**

**Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire**

**Élégance et  
Créativité chez**  
**Concept  
Création**

Prenez-rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin



En remerciements pour leur venue, les enfants reçoivent un bonhomme de pâte avec une branche de chocolat et les enseignantes une petite attention chocolatée. Un grand merci aux enseignantes qui ont préparé ces occasions festives pour les aînés.

Le moment incontournable des quatre-heures arrive ensuite avec la dégustation d'un morceau de délicieux Panettone, de mandarines, de chocolats et de boissons diverses.

Voir autant de monde participer à cet après-midi festif est un plaisir pour Fabienne et Brigitte.

Un tout bel après-midi plein de convivialité, de plaisir et de surprises qui, à n'en pas douter, restera bien présent dans les cœurs avec en plus un petit cornet de friandises préparé par Fabienne et Brigitte et offert à chacun. Un grand merci à elles pour leur engagement auprès des aînés.

#### Groupe de loisirs des aînés

Le groupe de loisirs des aînés est ouvert à toute personne dès 65 ans, Chacun pourra ainsi avoir l'occasion de faire de nouvelles connaissances ou de retrouver des amis en passant un bon moment le temps d'un après-midi, chaque deuxième mardi du mois à 14h (ouverture des portes 13h30).

La cotisation pour la saison est de 20 francs par personne et de 30 francs par couple (encaissement lors de la première séance).

#### Renseignements

Fabienne Spring, tél 079 754 96 03 et Brigitte Schneider, tél 079 719 20 24. CP

*Pour un nettoyage...*

**pikobello.ch**



**souhaite de très belles fêtes  
à tout le monde**

**+41 32 751 59 67**  
**info@pikobello.ch**

**entreprise de nettoyage**

Service ou produits, nous avons  
la solution pour un nettoyage parfait

**pikobello.ch**



## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

Le BUZZ (groupe de jeunes) sera en camp de ski aux Mosses du 27 décembre au 2 janvier, merci de penser à eux dans vos prières afin que tout se déroule pour le mieux!

### ENTRE-DEUX-LACS

#### Dans le cadre de la Semaine de l'Unité des chrétiens

Jeudi 22 janvier à 20h au centre paroissial de Cressier, conférence de l'Abbé Marc Donzé, théologien, « L'œcuménisme de Maurice Zundel ». Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch). Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

**Samedi 20 décembre:** 17h Culte à la chapelle d'Hauterive.

**Dimanche 21 décembre:** 10h Culte unique au temple de St-Blaise. Les Bourdons au Foyer. Programme «spécial vacances» pour Bee Happy et La Ruche.

**Mercredi 24 décembre: 17h30 Marche aux flambeaux** pour tous, cordiale invitation, départ depuis le centre paroissial de Cressier.

**22h Veillée de Noël** au temple de Lignières.

**23h Veillée de Noël** au temple de St-Blaise.

**Jeudi 25 décembre: 10h Culte unique de Noël** au temple du Landeron.

**Dimanche 28 décembre:** 10h Culte unique au centre paroissial de Cressier. Pas d'activité pour les enfants ni de garderie pendant les vacances de Noël.

**Dimanche 4 janvier: 10h Culte unique, retour du camp de ski,** au temple de St-Blaise. Les Bourdons au Foyer. Bee Happy et La Ruche sont présents au culte.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

**Chaque lundi: Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi midi: Mardi Midi** (dès la 9H) n'aura pas lieu pendant les vacances de Noël. Renseignez-vous auprès de Ruth Letare pour en savoir plus sur cet accueil gratuit et ouvert à tous, pour que votre enfant ne mange pas seul à la maison! **Reprise le mardi 6 janvier**, au foyer de St-Blaise.

**Jeudi 1<sup>er</sup> janvier:** 20h00 Temps de prière pour la paroisse à la chapelle de la cure (Grand'Rue 15)

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

**Chaque mercredi:** dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

**Mercredi 7 janvier 14h30 MCR - Mouvement chrétien des retraités - «En chemins»**, au centre paroissial de Cressier.

Infos: Françoise Vouga, 077 436 32 24 ou [francoise.vouga@gmail.com](mailto:francoise.vouga@gmail.com)

Mardi 6 janvier: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignières

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, [ruth.letare@eren.ch](mailto:ruth.letare@eren.ch)  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)  
Frédéric Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

#### Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) [joachim.boulanger@hotmail.com](mailto:joachim.boulanger@hotmail.com)

#### Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, [locationtemplelelanderon@gmail.com](mailto:locationtemplelelanderon@gmail.com)

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: [oyerstblaise@gmail.com](mailto:oyerstblaise@gmail.com)

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 19 décembre

9h00 Messe + Confessions à Saint-Blaise

**18h00 Célébration Pénitentielle Communautaire à l'Eglise de Cressier (pour les trois Paroisses Saint-Blaise, Cressier et Le Landeron)**

#### Samedi 20 décembre

18h00 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 21 décembre

10h45 Messe avec la petite Chorale dirigée par M. B. Maillat à Saint-Blaise

#### Mercredi 24 décembre

18h00 Messe de la Nativité du Seigneur, chantée, Solennité à Saint-Blaise

#### Pas de Messe de Minuit à Saint-Blaise mais à la Chapelle des dix mille Martyrs au Landeron \*

24h00 Messe de Minuit à la Chapelle des dix mille Martyrs au Landeron (\*Possibilité de bénéficier d'un transport téléphonier pour l'organisation au 078 676 43 77)

#### Jeudi 25 décembre

10h45 Messe de Noël, Nativité du Seigneur, Solennité à Saint-Blaise

#### Vendredi 26 décembre

9h00 Messe + Confessions à Saint-Blaise

#### Samedi 27 décembre

18h00 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 28 décembre

10h45 Messe de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph à Saint-Blaise

#### Mercredi 31 décembre

18h00 Messe de la Saint-Sylvestre à Saint-Blaise

#### Jeudi 1<sup>er</sup> janvier

10h45 Messe du Nouvel An, Sainte Marie Mère de Dieu, à la Chapelle des dix-Mille Martyrs au Landeron

#### Vendredi 2 janvier

09h00 Messe + Confessions à Saint-Blaise

#### Samedi 3 janvier

09h00 Messe de l'Epiphanie du Seigneur à Hauterive

18h00 Messe de l'Epiphanie du Seigneur

#### Dimanche 4 janvier

10h45 Messe de l'Epiphanie du Seigneur

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

[www.cath-ne.ch/](http://www.cath-ne.ch/) votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

#### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06 / 079 367 79 32

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Contact: Abbé Gérard Muanda

#### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Vendredi 19 décembre

18h00 Célébration pénitentielle communautaire à l'église de Cressier

#### Dimanche 21 décembre

9h15 Messe

#### Lundi 22 décembre

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

#### Mardi 23 décembre

11h00 Messe au Foyer

#### Jeudi 25 décembre

10h00 Messe de Noël à l'église de Cressier

#### Vendredi 26 décembre

11h00 Messe au Foyer

#### Dimanche 28 décembre

9h15 Messe

#### Mardi 30 décembre

11h00 Messe au Foyer

#### Mardi 6 janvier

11h00 Messe au Foyer

#### Jeudi 8 janvier

11h00 Messe au Foyer

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise 079 367 79 32.

Sandro Agostoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier 077 427 84 59 – [sandro.agostoni@cath-ne.ch](mailto:sandro.agostoni@cath-ne.ch)

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch/)

#### Paroisse du Landeron-Lignières

#### Dimanche 21 décembre

10h45 Messe à St-Blaise

#### Mercredi 24 décembre

17h00 Messe des familles à l'église du Landeron

24h00 Messe de Minuit à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### Jeudi 1<sup>er</sup> janvier

10h45 Messe du Jour de l'An à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### Dimanche 4 janvier

9h15 Messe de l'Epiphanie à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### Dimanche 11 janvier

9h15 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise 079 367 79 32.

Sandro Agostoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier 077 427 84 59 – [sandro.agostoni@cath-ne.ch](mailto:sandro.agostoni@cath-ne.ch)

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch/)

## ENTRE-DEUX-LACS

### Messe de minuit: le retour!

Cette année, il a été décidé de proposer une « vraie » messe de minuit dans notre région de l'est-neuchâtelois et... même à minuit!!!

Beaucoup semblent s'en réjouir!

Lorsque les messes des familles célébrées en début de soirée le 24 décembre se sont développées un peu partout, rassemblant de grandes foules, les messes de minuit se sont progressivement effacées au profit de ces « nouvelles » célébrations. Il y a donc fort longtemps qu'une messe de minuit n'a pas eu lieu dans notre région.

Cette année, il y aura donc successivement à 17h la messe des familles en l'église Saint-Maurice, et la messe de minuit en la chapelle des Dix-Mille-Martyrs dans le vieux bourg. Celle-ci sera animée par un petit Ensemble Vocal fort d'une dizaine de dames. La messe du jour de Noël aura lieu à 10h en l'église St-Martin de Cressier. Bonnes fêtes à tous!

## Autres communautés religieuses

#### Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)





## CORNAUX

# Dernière séance du Conseil général pour l'année 2025: Budget 2026 et finances communales au menu

**Le Conseil général de Cornaux s'est réuni le lundi 15 décembre 2025 à l'Espace Ta'tou pour sa dernière séance de l'année 2025. Une séance dense, marquée par l'adoption du budget 2026, plusieurs décisions financières importantes, des débats nourris sur les crédits cadres ainsi que des avancées sur les dossiers de la fusion intercommunale et de la gestion des déchets.**

La séance a débuté avec l'annonce de la démission d'Adnan Askandar du Conseil général. Le président a tenu à le remercier chaleureusement pour son engagement et le travail accompli au sein des différentes commissions durant ses années de mandat. L'assemblée a salué son investissement par des applaudissements.

Après l'appel et l'adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025, l'assemblée a validé l'élection d'Andreina Russo au Conseil général, aucune opposition n'ayant été déposée auprès de la Chancellerie d'État. Elle a également été nommée à la Commission Sports, Loisirs et Culture, sur proposition du groupe socialiste.

Le Conseil général a ensuite accepté à l'unanimité le transfert du bâtiment sis à Clos Saint-Pierre 4-6 du patrimoine administratif au patrimoine financier. Tant les membres du PS que du PLR ont souligné la nécessité de cette opération afin de se conformer aux règles comptables et de permettre une meilleure valorisation du bien, notamment dans la perspective de l'implantation d'un cabinet de santé au centre du village.

Une modification du règlement relatif à la gestion des déchets a également été adoptée à l'unanimité. Grâce à une gestion jugée rigoureuse ces dernières années et à une réserve de financement suffisante, le Conseil général a accepté de ramener la taxe déchets ménages à CHF 72.- dès 2026. Parallèlement, la participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets ménagers est fixée à 20 %, soit le minimum autorisé par la législation cantonale. Ces mesures visent à alléger la charge financière des ménages tout en garantissant une gestion équilibrée et conforme au cadre légal.

Le Conseil général a par ailleurs accepté le crédit d'investissement de CHF 33'000.- destiné au remplacement de la barrière située sur le mur du chemin des Étroits. Les interventions du PLR et du PS ont mis en avant l'enjeu de sécurité pour les piétons, tout en rappelant l'importance d'une meilleure coordination des travaux à l'avenir.

Les discussions les plus nourries de la soirée ont concerné les demandes de crédits cadres. Au nom de la Commission financière, Cédric Baudet est longuement intervenu pour recommander le refus des crédits sollicités aux points 8A, 8B et 8D. Il a exposé en détail les raisons de cette position, estimant que ces

crédits entraient en collision avec les instruments financiers déjà à disposition du Conseil communal et qu'ils concernaient majoritairement des travaux d'entretien, lesquels devraient figurer au budget de fonctionnement. Il a également rappelé la situation financière de la commune, marquée par un endettement élevé et des résultats d'exploitation structurellement déficitaires, soulignant que l'ouverture de crédits cadres supplémentaires risquait d'alourdir encore la charge financière. La Commission financière a en outre mis en garde contre un manque de transparence et contre des décisions prises de manière trop réactive, appelant à une planification plus rigoureuse et conforme à la loi sur les finances de l'État et des communes. Le groupe PLR s'est également opposé aux crédits cadres 8A, 8B et 8D. Par la voix de Jean-Luc Décrevel, il a souligné que ces demandes limitaient le rôle du législatif et ouvraient la porte à des décisions ponctuelles prises sans débat public approfondi. Le PLR a insisté sur la nécessité de fixer des priorités claires et de s'appuyer sur les outils existants, tels que les demandes de crédit ciblées ou la clause d'urgence, afin d'éviter toute précipitation. Le groupe a en revanche soutenu le crédit cadre de CHF 50'000.- destiné à diverses études, jugé utile pour préparer les projets futurs. De son côté, le Parti socialiste a demandé une suspension de séance afin de pouvoir discuter en interne. À la reprise, le PS a indiqué que le groupe était divisé sur ces objets et a dès lors laissé à ses membres la liberté de vote, estimant que les crédits cadres pouvaient, selon les situations, constituer un outil adapté ou non.

À l'issue des débats, les crédits cadres relatifs à la réfection des infrastructures communales, à l'extension et au renforcement des réseaux des services industriels ainsi qu'à la rénovation des bâtiments communaux ont été largement refusés par l'assemblée. En revanche, le crédit cadre de CHF 50'000.- pour diverses études a été accepté.

Le budget communal 2026 a ensuite été adopté à l'unanimité. Il affiche un bénéfice annoncé d'environ CHF 1,63 million, un résultat toutefois largement nuancé par l'ensemble des partis. Plusieurs intervenants ont rappelé que ce résultat positif repose principalement sur des recettes extraordinaires, en particulier la vente de terrains communaux pour un montant d'environ CHF 1,13 million. Sans ces éléments exceptionnels, le résultat des activités d'exploitation demeure déficitaire, à hauteur d'environ CHF 580'000. Si le budget a été salué pour sa cohérence et la qualité du travail de l'administration communale, les groupes politiques ont appelé à la prudence et à une gestion rigoureuse à moyen et long terme, la situation financière structurelle de la commune restant fragile.

Concernant les motions en cours, la motion n° 48 relative à la préservation du bâtiment de la vieille Forge reste ouverte. La motion n° 51 du PLR en faveur d'une fusion avec les communes de Lignières et de Cressier a, quant à elle, fait l'objet d'échanges approfondis. Le Conseil général a décidé la création d'une commission de fusion composée de trois membres du PLR, trois membres du PS, trois personnes issues de la société civile ainsi que de deux membres du Conseil communal. Cette commission aura pour mission d'étudier les modalités d'une éventuelle fusion et de poser les bases d'un projet commun. La motion a été classée, son objectif principal étant atteint avec la mise en place de cette commission.

En fin de séance, le Conseil communal a communiqué la réponse des CFF concernant la demande de réhabilitation des WC publics à la gare de Cornaux. Les CFF ont indiqué refuser cette demande, estimant que la fréquentation de la gare, le temps d'attente généralement court et l'absence de correspondances majeures ne justifiaient pas les coûts d'investissement et d'entretien de telles installations. Lors des divers, Cédric Baudet est intervenu à titre personnel pour livrer un retour d'expérience critique sur le chauffage à distance (CAD). Il a décrit une phase de mise en œuvre problématique, évoquant des retards, un manque de clarté et des communications parfois contradictoires entre les différentes parties prenantes, dont le groupe E. S'il a reconnu que le système fonctionne aujourd'hui de manière satisfaisante sur le plan technique, il a surtout insisté sur les coûts, nettement plus élevés que ceux annoncés initialement par le groupe E lors du lancement du projet. Selon ses calculs, le chauffage à distance représente pour lui une charge sensiblement supérieure à son ancien système, tant en raison des investissements initiaux que des coûts fixes et variables actuels. Il a estimé que l'écart entre les engagements pris au départ et la réalité financière vécue par les usagers devait servir de leçon pour l'avenir, rappelant que lancer des projets est une chose, mais que les cadrer financièrement et tenir les promesses faites à la population est essentiel.

Pierre Staub est également intervenu pour rappeler l'importance de la vie de village et du tissu associatif, éléments essentiels de la cohésion sociale et de l'attractivité de Cornaux. Il a notamment plaidé pour une attention accrue portée aux commerces de proximité, soulignant leur rôle central dans la vitalité du village.

La séance s'est conclue par des vœux de fin d'année adressés à l'ensemble des membres du Conseil général, mettant un terme à une dernière séance 2025 riche en débats et en décisions pour l'avenir de Cornaux.

## LATÉNA

### Site scolaire de Vigner Retraite d'un concierge apprécié

**Responsable du secteur de la conciergerie du site scolaire de Vigner et de l'école d'Enges, pour la Commune de Laténa, Daniel Bonfigli, a fait valoir son droit à la retraite à partir de l'année 2026.**

La fin de son service pour la communauté a été saluée, lundi 15 décembre, par le conseiller communal Laurent Amez-Droz, en charge des bâtiments, en présence des autres membres de l'autorité exécutive de Laténa et de la direction du Centre du Bas-Lac de l'Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel, éorén.

Entré dans la voierie à fin 1992, Daniel Bonfigli a été nommé en 1999, concierge de l'hôtel communal et de l'auditoire de Vigner; en 2026, il devient concierge des infrastructures scolaires de Vigner et, en 2020, responsable des concierges des écoles de Saint-Blaise. Dès 2025, il est responsable du secteur de la conciergerie des bâtiments scolaires de Saint-Blaise et d'Enges.

Avant de lui souhaiter une belle et longue retraite, Laurent Amez-Droz a souligné les traits de caractère de Daniel Bonfigli: «fidélité, disponibilité, flexibilité, calme et discrétion.»

Daniel Bonfigli a remercié les autorités et ses collègues des belles expériences vécues dans les deux communes qu'il a servies. CZ

## SAINT-BLAISE

### RC 2185

### Rouverte momentanément les deux sens

**Le grand chantier d'assainissement de toutes les infrastructures de la RC 2185, à la rue Daniel-Dardel, qui a atteint le carrefour de la rue du Tilleul, est ouvert à la circulation automobile dans les deux sens jusqu'au 18 janvier 2026.**

Cet axe de circulation entre Neuchâtel et Enges/Lignières connaît un trafic de 3'500 véhicules par jour.

Un arrêt du bus, qui avait déjà existé, de la ligne de car postal 133 Le Landeron – Marin – St-Blaise – Lordel est censé être encore aménagé, conformément à la loi sur les handicapés, existé, au carrefour proche du pont du Tilleul.

Le chantier se poursuivra sur la route de Lignières jusqu'à l'été 2026. La circulation automobile sera, en principe, maintenue sur ce secteur de manière alternée. CZ





CAFE THEATRE  
**LA TOUR DE RIVE**  
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive - Nicolas Fraissinet  
Vendredi 9 janvier 2026 à 20h00



COMPLET

**Vendredi 9 janvier 2026 à 20h00 – Nicolas Fraissinet**

En trio sur scène avec son nouveau projet **Joie sauvage**

Malheureusement pour les indécis, ce spectacle est déjà complet mais vous pouvez toujours vous inscrire sur la liste d'attente via notre adresse mail contact@latourderive.ch.

**Des cadeaux de fin d'année 2025 pour vos proches, amis ou voisins:**

Plusieurs bons d'entrée à choix, disponibles pour les spectacles à la Tour de Rive.

Contactez Jean Hirt via l'email finances@latourderive.ch

**Soirée supplémentaire Jeudi 12 février 2026 à 20h00 – Carrousel**

La soirée du vendredi 13 février étant déjà complète, nous avons pu négocier une soirée supplémentaire afin de satisfaire le maximum de nos fidèles spectateurs et d'ouvrir à d'autres la possibilité de participer au concert de Carrousel qui vient nous présenter son nouvel opus «**Eclaircies**».

Alors n'hésitez pas à réserver vos places via notre site internet www.latourderive.ch

Pour ceux qui désireraient changer de jour, c'est possible en supprimant votre première réservation et en enregistrant une nouvelle pour le jeudi. Au besoin, on peut vous aider si vous envoyez votre demande à: contact@latourderive.ch

**Nous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons de vous retrouver en excellente santé en 2026.**

L'équipe de la Tour de Rive





## ENTRE-DEUX-LACS

### La Ludotène sera fermée durant les vacances de Noël

Réouverture: lundi 5 janvier 2026 puis tous les jeudi et lundi de 15h30 à 18 heures

Prochaines ouvertures mensuelles du samedi de 10 à 12h samedi 10 janvier 2026 puis 7 février. Pour les autres dates et des informations, consultez notre site Internet: [ludotene.ch](http://ludotene.ch)

L'équipe de la Ludotène vous souhaite des belles fêtes de fin d'année et vous adresse plein de bons vœux de santé pour 2026!

**Notre local se situe rue Fleur-de-Lys 7 à Marin**

[ludomarin@net2000.ch](mailto:ludomarin@net2000.ch)



1 P	2 L	3 E	4 I	5 N	6 Z	7 A	8 R	9 F	10 U	11 J	12 B	13 Q
14 H	15 C	16 X	17 G	18 V	19 O	20 S	21 D	22 K	23 Y	24 M	25 W	26 T

## HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - MARIN-EPAGNIER

### Il y a pile 30 ans

### Un événement historique

Le mardi 19 décembre 1995, peu après 10h30, le tronçon Neuchâtel - Est - Saint- Blaise de la route nationale 5 était officiellement inauguré. Après 11 ans, les travaux ont donné un nouveau visage aux rives d'Hauterive et de Saint-Blaise.

Reparti sur les territoires des anciennes communes d'Hauterive, de Saint-Blaise et de Marin-Epagnier, le tronçon ouvert de l'autoroute A 5 ouvert, le 19 décembre 1995, était formé de 640 m de tranchée couverte, 265 m de tranchée semi couverte et de 100 m de tranchée ouverte. Les remblais sur le lac ont créé 53'000 m<sup>2</sup> de terrain aujourd'hui hautement apprécié. Le coût s'est élevé à 220 millions de francs subventionné à raison de 88 % par la Confédération. Deux ports ont été aménagés à Saint-Blaise et un autre à Hauterive. L'église catholique a été déplacée, en 1987, sur une distance de 50 m pour faire place à l'autoroute.

L'inauguration du tronçon eut lieu à l'entrée est du tube nord. Elle fut marquée par des allocutions de François Beljean, président de commune de Saint-Blaise, de Pierre Hirschy, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire et de Kurt Suter, directeur de l'Office fédéral des routes.

La population des trois communes participa, le samedi 16 décembre 1995 à une Journée « Portes ouvertes » où des stands et des animations retinrent l'attention d'un nombreux public.

CZ

## LE LANDERON

### Le Chœur d'hommes Acapel'HOM chante Noël!



Ils reviennent... en terre neuchâteloise et bernoise pour trois concerts. Les hommes d'Acapel'HOM sont fiers de vous proposer en 3 lieux le fruit de leur travail: La Chaux-de-Fonds (7 décembre), Auvernier (17 décembre) et La Neuveville (20 décembre) seront les lieux choisis pour ces concerts. Un programme en deux parties permettra d'entendre, sous la direction de Bernard Guye, des œuvres sacrées et profanes, avant de laisser place à des chants de Noël.

Les trois concerts se tiendront dans des lieux où le chœur s'est produit à maintes reprises.

L'ensemble manifeste ainsi sa volonté d'aller à la rencontre de son public. Les choristes, issus de l'ensemble du canton, bénéficient de cette démarche pour renouer avec leur auditoire dans ces espaces, tout en se produisant dans des salles dont l'acoustique met particulièrement en valeur l'interprétation du chant a cappella.

Cette année, Acapel'HOM proposera à son public un programme articulé en deux volets. Le premier sera dédié à l'interprétation de pièces sacrées et profanes, illustrant la diversité et la richesse du répertoire du chœur. Le second invitera les auditeurs à s'immerger dans l'atmosphère féerique de Noël, grâce à une sélection d'œuvres spécialement choisies pour évoquer la magie de cette période.

Le public aura l'heure d'entendre ce chœur d'hommes chanter les pièces dans leur langue d'origines. Depuis 2011, ce chœur d'hommes met un point d'orgue à interpréter toutes ses pièces ainsi, en se basant sur les partitions originales. Leurs projets leur permettent d'être régulièrement invités ou sollicités. Ils ont participé plusieurs fois au Kiosque à Musique de la RTS, à des Rencontres de Chœurs

d'hommes, des festivals et des liens se sont créés. Ils assurent parfois la seconde partie de certains ensembles lors de leurs concerts. Ces trois concerts offriront au public l'opportunité de retrouver, de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble Acapel'HOM dans une atmosphère empreinte de l'esprit de Noël, tout en perpétuant la tradition du chant choral a cappella. L'entrée est libre et une collecte sera organisée à la sortie.

Acapel'HOM, sous la direction de Bernard Guye (directeur) et de Denys Schallenberger (président), exprime sa fierté et son enthousiasme à l'idée de remonter sur scène. L'ensemble adresse une invitation chaleureuse à l'ensemble du public, aux mélomanes et aux choristes du canton et d'ailleurs, à venir les soutenir lors de ces concerts qui promettent d'être empreints d'émotion, de justesse et de magie durant le temps de l'Avent.

#### Contacts

**Président:** Denys Schallenberger  
079 433 10 69 / schacha@bluewin.ch

**Directeur:** Bernard Guye / 079 774 32 61  
[bernardguye@net2000.ch](mailto:bernardguye@net2000.ch)

**Site Internet:** [www.acapelhom.ch](http://www.acapelhom.ch)

## Portes ouvertes au Four à pain de Lordel Enges

Venez partager un moment convivial lors de nos portes ouvertes! Dès 10h, nous vous accueillerons chaleureusement avec du vin chaud et du thé offerts pour bien démarrer la journée. Composez vos paniers garnis avec nos produits 100% issus de la ferme: farine de blé, huiles de colza et de tournesol, terrines de cerf et pâtés de volaille. Vous trouverez également une sélection de produits régionaux ainsi que de magnifiques lanternes décorées par un artisan, parfaites pour vos derniers cadeaux.

### Repas de midi:

- Ailes de poulet
- Torsades de pomme de terre
- Salade Prix: 18.-

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous nos clients pour leur fidélité, leur confiance et leur soutien tout au long de cette année. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2026.

**Maryline & Michel Sunier**

Site internet: gibier-du-chasseral.ch

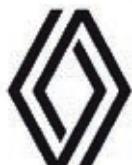


## MEMENTO DU MOIS DE JANVIER

### LATÉNA

- 10.01 **Midnight Laténa**, 20h– 23h, CSUM, Marin  
14.01 **Visite guidée - Exposition «L'Île de Sable»**, 14h– 14h45 Laténium, Hauteville  
15.01 **Club du Jeudi / La retraite... Yes!** Heu... et ma sécurité? 14h30 Espace Perrier à Marin  
16.01 **Les déjeuners de Laténa**, 8h30 – 10h30 à Marin  
17.01 **Midnight Laténa**, 20h– 23h CSUM, Marin  
18.01 **Playgrounds**, 9h30 – 11h30 CSUM, Marin  
18.01 **Projection du film «La Suisse à l'âge du Fer: les Helvètes, un mythe sous la loupe»**, 14h, Laténium à Hauteville  
21.01 **Conférence Archéone (du Laténium)**, Aula de l'Université du 1<sup>er</sup> Mars à Neuchâtel  
22.01 **Vernissage de l'exposition temporaire «Arrêt (de bus) sur images»**, 18h Maison de commune, Saint-Blaise  
24.01 **Musique au chœur**, Concert solo de Pierre Favre, 19h, temple de Saint-Blaise  
24.01 **Midnight Laténa**, 20h– 23h, CSUM, Marin  
28.01 **Séance publique**: Projet de revitalisation des rives lacustres de La Tène, 20h Espace Perrier, Marin  
31.01 **Midnight Laténa**, 20h– 23h, CSUM, Marin  
30-31.01 **Festivités liées au 3 Février**, Saint-Blaise

## Garage des Parcs Sarl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques  
Helder Fernandes  
Rue de la Rosière 2  
2000 Neuchâtel

032 725 29 79

[www.garage-parcs.ch](http://www.garage-parcs.ch)

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

**SolarTech**  
ENGINEERING SA  
Rejoignez le système solaire  
**0848 003 848**  
[www.solartech-engineering.ch](http://www.solartech-engineering.ch)





## ENGES - FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

### Une célébration pleine de chaleur et de convivialité



Le mardi 9 décembre, le restaurant du Chasseur a ouvert ses portes à près de 40 participants pour célébrer le traditionnel Noël des Aînés. Cet événement convivial, orchestré avec soin par le service de la Cohésion sociale de Laténa, représenté par M<sup>mes</sup> Novelli, cheffe de service, et Cutro, adjointe, a été marqué par des instants de partage et de bonne humeur. Les invités ont été chaleureusement accueillis par les conseillers communaux Vanessa Renfer et Daniel Rotsch. Au menu, figuraient un rôti neuchâtelois et des choux à la crème. Les doyens du village, Irma Geiser et Michel Riba, ont été honorés par les autorités laténiennes qui leur ont offert un cadeau en signe de reconnaissance. Cet événement, placé sous le signe de la convivialité a été un véritable succès. Un grand merci aux organisateurs pour leur dévouement et leur engagement à faire de cette journée un moment inoubliable.

TAD

## LE LANDERON

### Assemblée générale de l'Association de la Vieille Ville (AVVL)

**Fin de la première semaine de décembre, place à l'assemblée générale de l'AVVL au Caveau de l'Hôtel de Ville. Le procès-verbal de l'AG 2024 ayant été accepté, les membres pouvaient passer au traitement des points suivants.**

#### Rapport du président

Pierre Läderach, président retrace les diverses activités menées durant l'année 2024 en soulignant que l'organisation du Marché artisanal devient, chaque année, plus efficace et plus structurée. La participation des marchands est en hausse (diversité des produits et ambiance chaleureuse).

Il ajoute que le concept du troisième Vide-greniers du Bourg est resté identique aux éditions précédentes. Malgré une chaleur écrasante, l'évènement a connu une belle affluence. La bourse d'échange Pokémons, une nouvelle activité, a attiré beaucoup de visiteurs et collectionneurs venus de toute la Suisse romande. Une quarantaine de personnes ont participé au repas canadien en début de soirée qui a clôturé cet évènement malgré un violent orage qui a obligé le déplacement sous le couvert de la cour du Château. Dans une ambiance conviviale, ce repas destiné en priorité aux habitants du Bourg n'a cependant pas rencontré le succès espéré.

Il détaille ensuite les différentes phases du Jazz estival qui repose en grande partie sur l'investissement de Catherine Waelti et son équipe. Si la fréquentation a été globalement conforme aux autres éditions, quelques soirées ont souffert de conditions météo moins propices impactant les entrées malgré une programmation de musiciens de qualité.

Pour améliorer le confort du public de nouvelles chaises ont été louées et une quarantaine de tables basses empruntées aux Médiévales.

Pour cette 50<sup>ème</sup> édition de la Brocante l'ensemble du comité s'est fortement mobilisé. En nouveauté, le déplacement de la tente des marchands à la rue des Granges, la création

d'un village gourmand (large choix de nourriture et de boisson, petite scène d'animations, système d'encaissement informatisé, deux points de vente supplémentaires pour les boissons) innovation très appréciée. Des remerciements sont adressés à Pierre Stamm pour la supervision de la cantine du village gourmand. La pluie des deux premiers jours n'a pas permis d'utiliser les champs de stationnement prévus. Il donne ensuite quelques précisions quant à la nouvelle décoration du Bourg (nouvelles guirlandes et décoration du sapin).

Il précise que, dans le fonctionnement et les particularités de l'année 2025, le comité s'est fortement impliqué notamment dans les festivités du 700<sup>e</sup> ( prêt de matériel et aménagements divers durant onze manifestations) et Les Médiévales.

Plusieurs rencontres avec les autorités communales ont permis d'échanger des points de vue et de poursuivre une collaboration constructive.

Il souhaite adresser ses sincères remerciements aux membres du comité pour leur engagement exemplaire face à l'ampleur des activités de l'AVVL.

#### Rapport de la responsable du Jazz estival

Catherine Waelti, responsable de l'organisation de cet évènement, relève que le Jazz estival, même si parfois, la fréquentation n'est pas optimale (soirées pluvieuses notamment), retrouve, chaque année, un public fidèle et des bénévoles toujours présents (sono et cantine). Elle donne ensuite des informations relatives aux six excellents groupes jazziques présents lors de cette 36<sup>e</sup> édition. De magnifiques moments musicaux qui ont impressionné le public par la perfection de leurs prestations. Elle ajoute qu'il est parfois difficile de recruter des groupes, mais sa devise reste toujours la même soit: perpétuer la tradition et ne rien lâcher». Elle remercie l'AVVL pour son soutien.

Le président lui adresse des remerciements pour son engagement indéfectible au cours des années.

#### Présentations des comptes

Eugène Herschdorfer en charge des finances détaille les comptes des produits et des charges avec quelques commentaires tout en soulignant que le résultat dégage un petit excédent de recettes. La situation est cependant équilibrée et sous contrôle.

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

#### Démissions admissions

Deux démissions sont annoncées, soit Vincent Forster et Pierre Läderach qui souhaite consacrer son temps à son entreprise. Le travail et l'engagement des deux sortants est salué par des applaudissements.

Admission: l'admission de Michaël Jacot est acceptée et il sera intronisé lors de la prochaine assemblée générale.

#### Comité

Le comité est reconduit dans ses fonctions dans la composition suivante: Philippe Voillat, Eugène Herschdorfer, Marion Bourquin, Patrick Di Lenardo, Dunya Perret-Gentil, Etienne Mutner, Yves Jakob, José Schull, Esther Stamm et Ciryl Albano.

#### Nomination du Président

Suite à la démission de Pierre Läderach, c'est Yves Jakob qui reprend le poste de président sous les applaudissements de l'assemblée. Il est conscient de l'importance des défis qu'il devra relever, mais, il s'engagera à fond dans sa nouvelle fonction.

Yves Jakob remercie Pierre Läderach pour ses 20 ans passé au sein de l'AVVL. Toujours présent et s'engageant à fond, cela faisait maintenant 3 ans qu'il assumait la charge de président. Pour le remercier de son engagement indéfectible, Yves Jakob lui offre un panier garni au nom de l'AVVL.

Très ému, Pierre Läderach restera cependant à disposition si nécessaire.

#### Divers

Quelques divers sont abordés avant de mettre fin à cette assemblée générale.

CP

## CRESSIER

### Concert de l'Avent



Comme attendu par le public qui a empli complètement la salle Vallier ce dimanche 7 décembre à l'occasion du concert de l'Avent, la fanfare l'Espérance de Cressier, a une fois de plus, fait honneur à son engagement.

Un tintement de clochette, la conteuse intervient, Les 3 Messes Basses d'Alphonse

Daudet se déroulent en toile de fond, l'atmosphère mystique de la période de l'Avent s'installe, place au voyage musical dans le temps et l'espace. De purs instants de bonheur offrent d'entrée Crasy Train, un air d'Ozzy Osbourne, joué par les Kids'Music conduits par Alexis Laurent, et The Mandalorian, tiré de la célèbre saga Star Wars, dirigé pour la première fois par le jeune Sacha de Montmollin.

Sous la direction de son maestro Alexis Laurent l'Espérance prend le relai et s'aventure dans les airs célèbres réunis dans Go, s'envole aux US sur Lalaland, fait une envolée vers Out of Africa en laissant beau jeu aux trompettes, ces musiques de film parachèvent brillamment la première partie du concert. Les riches caractéristiques de la musique latino-américaine apportent des rythmes exotiques à la suite du programme, La Sierra Negra, pièce fantaisiste accompagnée par la chanteuse cubaine Doris Lavin, icône du jazz afro, et Owen à la guitare, soulève un bouillant enthousiasme de l'auditoire. Le régal se prolonge avec la musique-chanson, pop orchestrale et pop-soul, Skyfall, composée par Adèle pour le film de James Bond. Quoi de mieux pour soulever le patriotisme américain, cadencé par le public de la salle Vallier, que la marche Stars and Stripes Forever (les étoiles et les rayures pour toujours) de John-Philip Sousa, qui remporte un triomphe. Alors que le curé de Daudet hanté par la gourmandise du somptueux festin du réveillon qui d'ailleurs a causé sa perte spirituelle, s'empresse d'en finir avec la 3<sup>e</sup> messe basse, retentit un des plus grands airs de la comédie musicale de la pure tradition de Brooadway qui, interprété par l'Espérance, provoque des étincelles d'émotion et de joie sur les visages du public.

En reconnaissance à tant d'applaudissements et au bis réclamé, musiciennes et musiciens rejouent La Sierra Negra en plus d'un air de Noël pour prolonger l'ambiance et la magie de l'Avent.

L'Espérance est vivement applaudie pour ses prestations porteuses de joie, sérénité et une pause hors du temps.

## LE LANDERON

### Le Saint-Nicolas est venu rendre visite aux pétiolets du Trèfle à Quatre



Lundi de la semaine dernière, les élèves du Trèfle à Quatre étaient installés par leurs enseignantes et enseignant face à la porte d'entrée pour attendre une arrivée sans savoir exactement qui venait leur rendre visite. Un bon moyen de les tenir en place sans excitation préalable.

Tout à coup, un bruit de clochette se fait entendre et apparaît le Saint-Nicolas pour le plus grand plaisir de tous. Et c'est par un chaleureux accueil que, sac sur l'épaule, oh, oh, oh!, il passait la porte en saluant l'assistance. Avant de s'installer sur le siège prévu pour lui, il demandait qui pourrait venir l'aider à décharger sa hotte. Bien entendu, tous avaient envie de lui rendre ce service et les enseignantes ont désigné les élèves qui pouvaient l'aider.

C'étant assis, il salue l'assemblée en soulignant qu'il est heureux d'être là. Les enfants l'interrogent ensuite sur sa tenue qui ressemble à celle du Père Noël. Avec amusement le Saint-Nicolas leur répond que son habillement lui a été prêté par le Père Noël.

Les enseignantes et les enfants lui proposent de chanter les chants qu'ils ont préparés et c'est avec le sourire qu'il accepte volontiers de les écouter. Par degré ou tous ensemble, les voix enfantines retentissent dans des interprétations diverses tel que: Noël épelé avec chaque lettre, Voici venir les rennes, C'est le soir de Noël et Avec ton petit âne gris, une chanson toute douce. Pour terminer, un chant d'ensemble «Le rock du Père Noël» est interprété debout tout en rythme, le Saint-Nicolas participant à cette gestuelle rythmée.

#### Avant la distribution prévue de bonhommes de pâte, il reçoit un petit cadeau pour sa venue

De prime abord, les enfants s'habillent avant de venir chercher leur bonhomme auprès du Saint-Nicolas et de s'en aller le déguster dehors avec leur petit encas. On sent le plaisir et l'émotion du Saint Nicolas devant ces pétiolets tout fiers de recevoir cette petite gourmandise.

C'est ensuite le moment pour lui de s'en retourner vers d'autres horizons.

Une matinée festive qui laissera sans aucun doute de beaux souvenirs à tous.

#### Une tradition qui perdure pour le plus grand plaisir des enfants

Cette tradition perdure depuis de très nombreuses années grâce à l'Association de Parents du Landeron (APL) qui offre aux enfants et aux enseignantes un beau moment convivial et très attendu. Merci à eux pour cette initiative.

**C Innov'Car**

Réparations mécaniques toutes marques  
Vente de véhicules neufs et d'occasions  
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62  
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



## LE LANDERON

### Une animation villageoise qui a tenu toutes ses promesses



Cette année encore, le comité de l'USLL avait préparé son animation villageoise sur trois soirées festives sur la place centrale entre le cabinet médical et le nouveau bâtiment administratif. Sapins, quatre cabanes, tables hautes et braseros avaient été installés par les TP communaux. Tout était prêt pour que la fête se passe dans la bonne humeur.

Le mercredi soir, place à l'illumination des trois fenêtres de l'Avent joliment décorées. Afin que cette soirée soit des plus belle, les petits dégustations de 1H et 2H, avec leurs enseignantes et enseignant (Alison, Cindy et Félix) ainsi les classes de 3H de Jennifer et 5H d'Ophélie s'installent sur la scène pour interpréter chants de Noël et autres. Un régal pour l'assistance des parents et du public, un moment toujours émotionnant engendrant des applaudissements enthousiastes. La soirée s'est ensuite poursuivie en toute convivialité par un temps plutôt clément avec les dégustations traditionnelles (huîtres préparées par le comité, raclettes, saucisses, pâtisseries et steaks vignerons) tout en se réchauffant avec de la bière chaude, du vin ou du thé chaud.

Jeudi, c'est au tour des jeunes filles de la troupe «Sismo Dance», encadrées par Cindy et Sophie Rais, qui mettent une belle ambiance avec leurs évolutions costumées. Un enchantement pour le public qui a fortement applaudi chaque présentation. Une soirée conviviale qui s'est ensuite poursuivie en bonne compagnie avec les dégustations de rigueur.

Vendredi, en début de cette dernière soirée, place aux élèves de 6H de Julia, d'Anouck et de Laurence, ainsi qu'à une classe de l'école italienne, enfants venus là apporter un moment festif avec des chansons qui ont enchanté le public. Bien entendu, des applaudissements nourris n'ont pas manqué de se manifester. Cette dernière soirée a connu un beau succès entre rencontres et convivialité, un succès qui ravit le comité de l'USLL.

#### En finalité

Grâce à la disponibilité des membres des sociétés locales (Les Médiévales, le Tennis, la Paroisse Catholique, le Club Nautique, l'APL, Sismo dance, le Cap et le Tir au Pistolet), à l'organisation bien menée par le comité de l'USLL aux TP et à la Commune, cette animation villageoise montre tout son sens avec une belle fréquentation. Cette année, il s'est vendu plus de vin que les autres années, mais tous (public et organisatrices) ont passé de très beaux moments de rencontres et de plaisir à être présents lors de cet événement incontournable.

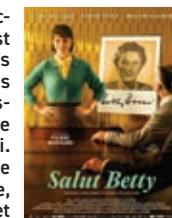
CP

## LA NEUVEVILLE - Au programme!



### SALUT BETTY

Comédie de Pierre Monnard  
avec Sarah Spale, Martin Vischer



Nous sommes en 1956 : la rédactrice publicitaire Emmi Creola est chargée de commercialiser les produits d'une entreprise d'huiles alimentaires et, malgré la résistance de son agence, invente le personnage fictif de Betty Bossi. La «cuisinière et femme au foyer de la nation» fictive devient populaire, reçoit des lettres d'admirateurs et Emmi se retrouve sous les feux de la rampe. Entre l'agence, la jalousie de ses collègues masculins et sa famille, elle est de plus en plus épuisée.

VE 19 décembre à 20h30 en VOST  
6 (10) ans - CH - 1h50 - 2025 - VOST

### THE RUNNING MAN

Action de Edgar Wright  
avec Glen Powell, Josh Brolin, Katy O'Briana



Dans un futur proche, The Running Man est l'émission numéro un à la télévision : un jeu de survie impitoyable où des candidats, appelés les Runners, doivent échapper pendant 30 jours à des tueurs professionnels, sous l'œil avide d'un public captivé. Chaque jour passé augmente la récompense à la clé – et procure une dose d'adrénaline toujours plus intense. Ben Richards, ouvrier désespéré prêt à tout pour sauver sa fille gravement malade, accepte l'impensable : participer à ce show mortel, poussé par Dan Killian, son producteur aussi charismatique que cruel.

SA 20 et DI 21 décembre à 20h30 en VF  
14 ans - US - 2h13 - 2025

### VIE PRIVÉE

Policier de Rebecca Zlotowski  
avec Jodie Foster, Daniel Auteuil, Virginie Efira



Lilian, une psychiatre venue de New York à Paris, perd pied dans sa profession mais aussi dans sa vie psychique après le suicide d'une de ses patientes. Que save-t-elle de cette femme après des années de thérapie. Grâce à sa propre hypnose, elle plonge dans le monde de la femme décédée, qui est fortement lié à sa propre vie.

DI 21 décembre à 17h  
14 (16) ans - FR - 1h45 - 2025

### LA FABRIQUE DES MONSTRES

Animation de Steve Hudson



Dans le vieux château de Grotte-groin qui surplombe le village de Rafferskaff, un savant fou fabrique, rafistole et invente sans cesse des monstres farfelus. Stichkopf, sa première création, s'occupe du château et des créatures afin que les villageois ne découvrent pas l'existence des monstres. Mais lorsque le cirque des monstres arrive au village, un nouveau chaos menace de s'abattre sur les habitants, car son directeur recherche des créatures effrayantes pour son spectacle.

SA 20 et DI 21 à 14h en VF  
6 (8) ans - GB - 1h31 - 2025 - VF

### LE CINÉMA SERA FERMÉ

LES MERCREDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE.

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR [WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)

## MARIN-EPAGNIER

### Un moment de grâce à la fondation des Indiennes

**Voici déjà quatre ans que, à l'initiative des enseignantes et de Silvia Hirschi, vice-présidente du comité de direction de la fondation des Indiennes, les élèves de 3H et 4H viennent donner un récital de chants de Noël aux résidentes et résidents de la fondation. La salle commune était, ce lundi après-midi, presque trop petite pour accueillir la centaine d'élèves qui participaient à ce concert. Elles et ils ont tout donné pour rendre ce moment de partage inoubliable pour nos aînées et aînés.**

Le plaisir des plus jeunes à réciter ou à chanter se mêlait à celui des aînés à entendre des airs entraînants et modernes, sous les baguettes des enseignantes qui peuvent être fières de la prestation de leurs ouailles.



Le plaisir de partager...

Récompensés par une petite attention, les élèves, après avoir visité la crèche géante créée par un résident, s'en sont retournés sur les bancs d'école pour la dernière semaine avant les vacances hivernales bien méritées.

Silvia Hirschi a remercié les enseignantes pour l'initiative de rapprocher les générations du village, les élèves pour leur prestation et souhaité à tout ce petit monde de joyeuses fêtes de fin d'année.

Dans ces périodes de vœux, nous ne pouvons que souhaiter que de telles initiatives perdurent et se multiplient.

DJ



... Avec un public qui n'a pas boudé son plaisir

LIGNIÈRES  
SKI CLUB

2026  
NEW YEAR  
PARTY

Okttoberfest

31 DÉCEMBRE 2025

LA GOUVERNIÈRE, LIGNIERES

SOUPER RACLETTE  
5.- la portion  
Sur inscription par message  
du 078 793 71 39

18H30 à 22H22 : SOUPER  
22H22 à 04H00 : FÊTE

TXA

ENTRÉE GRATUITE

**Bon de 10 %  
au magasin LANDI de Bevaix**

**Valable sur l'ensemble des produits**  
à l'exception des suivants :

**Magasins :**  
Agro, Agrola,  
TopShop

**Articles :**  
cigarettes, alcool fort, sacs  
poubelle taxés et cartes cadeau

Bon valable uniquement au mois de décembre 2025

**QualityNet Services Sàrl**  
lance un service de ménage urgent  
à Neuchâtel

L'entreprise de nettoyage QualityNet Services Sàrl élargit son offre avec un nouveau service dédié aux urgences ménagères : le nettoyage de dernière minute, avec intervention garantie sous 48 heures.

Adapté aux particuliers confrontés à un imprévu – visite inattendue, événement soudain ou besoin d'aide rapide – ce service est disponible avec un minimum de 2 heures de prestation.

**« Nous avons mis en place ce service pour offrir une solution flexible aux clients ayant besoin d'un soutien rapide à domicile »**

Réactif et fiable, ce service témoigne de l'engagement de l'entreprise envers la qualité et la satisfaction de ses clients.



**15 JAN - 22 FÉV 2026**  
AUDITOIRE DE VIGNER  
SAINT-BLAISE  
**4 - 8 MARS 2026**  
NOTRE-DAME DE LA PAIX  
LA CHAUX-DE-FONDS

# LA REVUE NEUCHÂTELOISE

AVEC  
**PIERRE AUCAIGNE**  
**THIERRY MEURY**  
**DAVID CHARLES**  
**JENNY LORANT**  
**VÉRONIQUE MATTANA**  
**JESSIE KOBEL**  
MISE EN SCÈNE  
**JEAN-LUC BARBEZAT**  
**DAVID CHARLES**

REVUE-NEUCHATELOISE.CH

L'OFFICIEL ROMAND LATÉNA La Chaux-de-Fonds MIGROS PayerSanté canal alpha RTN ARCIINFO

**PIL** DANSE & BIEN-ÊTRE  
[www.pillife-danse.com](http://www.pillife-danse.com)

@pillife\_danse

COURS - STAGES - ATELIERS  
LOISIRS - FORMATION SPORT ART ÉTUDE

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Laténa, 12'000 habitants et habitantes

### Cap sur l'année 2



Après Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, la Commune de Laténa, constituée il y a un an avec celles d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène, est devenue la 4<sup>e</sup> commune du canton de Neuchâtel quant à la population résidente.

A fin 2024, elle comptait 11'716 habitants et habitantes. On peut s'attendre qu'au terme de 2025, les résidents et résidentes des nouveaux quartiers des Mosaïques, à Marin, de Sous – le - Château, à Hauterive, entre autres, vont permettre à la population de la Commune de Laténa de doubler le cap des 12'000 Laténiens et Laténienes.

Laténa est une «ville»: une centaine de personnes (92,05 EPT, équivalents plein temps) sont rattachées à son administration.

Le budget de fonctionnement établi pour 2026 par le conseil communal a été accepté le 11 décembre passé. Il permet à la Commune de Laténa d'assurer toutes ses tâches. Mais sans plus. Son bénéfice est de 96'019 francs. L'exploitation de la commune dépasse les 66 millions de francs.

Les investissements prévus atteignent 66,4 millions de francs. Les plus lourds d'entre eux constituent le nouveau complexe scolaire d'Hauterive, l'assainissement de la RC 5 à Saint-Blaise et des rues de la Maigroge, Daniel-Dardel et Lignières, la transformation du collège de

la Rive-de-l'herbe en centre médical de Laténa à Saint-Blaise et le CSUM 2 (Centre scolaire à usages multiples) à Marin.

Ce budget ne peut pas encore exprimer les économies d'échelle que devrait apporter la fusion mais il permet de maintenir le coefficient fiscal de 68 points qui reste attractif selon le conseil communal; il est supérieur à celui de 63 des communes fusionnées de Milvignes et de la Grande Béroche du Littoral ouest. Le Conseil communal de Laténa affirme qu'il «a la volonté de consolider, en collaboration avec le Conseil général, par une gestion financière équilibrée et durable, les finances publiques communales tout en continuant de promouvoir l'attractivité résidentielle» selon le rapport qu'il a remis aux conseillers généraux à l'appui du budget 2026.

Une fusion constitue assurément un défi. Les nouvelles autorités se sont attachées au cours de l'année écoulée à harmoniser les pratiques et les règlements. Harmoniser tel est le but d'une fusion de communes pour mieux répondre à la complexité actuelle de gestion d'une communauté de droit public.

Après sa première année d'existence et d'intense travail, on peut considérer, à notre regard, que les autorités de Laténa sont sur le bon chemin pour mettre le cap sur l'année 2.

Claude Zweiacker

